

bonne SANTÉ mutualiste

« Veiller tous ensemble à ce que
notre société reste une société
dont nous soyons fiers. »
Stéphane Hessel

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#103 OCTOBRE / NOVEMBRE 2023

REMBOURSEMENT
DES SOINS DENTAIRES

MARCHE ARRIÈRE POUR L'ACCÈS AUX SOINS

P.6

DOSSIER SPÉCIAL

Notre modèle social
résistera-t-il longtemps ?

P.19

SANTÉ

Hausse des cas
de cancers...

P.22

ENVIRONNEMENT

Polluants éternels, un des pires
scandales sanitaires

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

JEU CONCOURS
GAGNEZ
UNE SMARTBOX
BIEN-ÊTRE
P.24

bonne SANTÉ mutualiste



Eric Rafaël
Président de Mutuale

Quel avenir économique, social et environnemental allons-nous laisser à nos enfants ?



C'est une question légitime qui s'impose de plus en plus dans nos conversations.

Il ne peut pas en être autrement compte-tenu de la vision d'avenir qui se dessine devant nous ! Une précarité qui s'accélère face à l'augmentation des énergies (l'eau, l'électricité, le carburant) et des produits de première nécessité ; un droit à la santé remis en cause par les désengagements successifs de la Sécurité Sociale et une planète en déclin climatique faute d'un engagement fort envers les activités les moins polluantes.

Voici l'héritage qui nous est laissé par des années de politiques de gestion purement financière, dépourvues d'humanité, où seuls la compétitivité et les profits ont leur place. Ce sont ces politiques que met en lumière le dossier de ce numéro 103 de Bonne Santé Mutualiste. L'Humain doit être au centre de ces trois pans essentiels à la vie et à l'émancipation de la population. Sans quoi, l'avenir de nos enfants ne sera pas à la hauteur des ambitions portées, pour les voir vivre des Jours Heureux.



Sommaire #103

Santé Publique

3. Remboursement des soins dentaires / Marche arrière pour l'accès aux soins
4. Centres de santé mutualiste « Nos valeurs sont un rempart contre les dérives de la marchandisation »
5. Tribune d'Eric Rafaël La santé doit redevenir une priorité nationale

Dossier Spécial

6. Notre modèle social résistera-t-il longtemps aux attaques des libéraux ?

Le cahier de vos mutuelles

L'asso qui crée du lien

17. Nos p'tites étoiles
17. Onco & Co

Couverture des risques

18. Comment réparer les dégâts ?

Profession médicale

19. Médecin du sport

Santé

20. Hausse des cas de cancers...
21. Qui sont ceux qui entendent des voix ?

Santé environnement

22. Polluants éternels, un des pires scandales sanitaires

Ta santé t'appartient !

23. Pour une jeunesse sportive
23. Le kiosque

Jeu concours

24. Avez-vous bien lu votre journal ?



www.mutuelledefranceunie.fr



www.mutuellesamir.fr



www.umfmb.fr



www.mutuellemth.fr



www.mutuale.fr



www.mutuelle-ensemble.fr



www.mutuelleloireforez.fr

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être • Octobre / Novembre 2023 n° 103
 Directeur de la publication : Yannick Beaumont
 Rédaction, conception et réalisation : Critères
 Photographies : Adobe Stock et Critères
 Imprimé en France sur papier recyclé.
 Numéro de CPPAP : 0324 M 05566



Groupe Entis
 39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
 CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
 Tél. : 09 69 39 96 96 - Fax : 04 50 57 98 02
www.groupe-entis.fr

REMBOURSEMENT DES SOINS DENTAIRES

Marche arrière pour l'accès aux soins

Un pas en avant, deux pas en arrière : après le 100 % santé, la réduction de 70 à 60 % de la part remboursée par l'Assurance maladie pour les soins dentaires va encore accroître les inégalités sociales de santé. C'est un nouveau coup porté au principe de solidarité et d'universalité de la Sécurité sociale.



45% des Français ont renoncé aux soins dentaires pour des raisons financières

1 Français sur 2 juge l'accès aux soins dentaires difficile

Près de 400 000 implants dentaires sont posés chaque année en France, pour un taux de réussite de 97%

Il n'y a pas de « baisse du remboursement, mais une répartition différente » a assuré la directrice de la Caisse nationale d'assurance maladie, car le passage de 70 à 60 % à partir du 1^{er} octobre 2023 sera compensé par les complémentaires santé, soit une prise en charge supplémentaire de 500 millions d'euros par an. « Ce qui compte, c'est le patient. » Un discours trompeur puisque ce sont les patients, et donc les adhérents, qui vont payer.

Des renoncements aux soins

Le coût n'est pas seulement financier : les reports de soins dentaires que cette baisse de remboursement va entraîner auront des répercussions sur l'accès aux soins, dans un premier temps avec des reports, et à plus long terme, sur la santé

globale des Français. Les soins dentaires constituent déjà, parmi l'ensemble des cas de renoncement, ceux qui sont le plus souvent abandonnés, à hauteur de 61 % et essentiellement pour raison financière.

Un impact sur la santé globale

Une simple carie peut avoir pour conséquence une perte de dents. Une mauvaise santé orale a des effets sur l'état de santé globale : elle affecte le système immunitaire, le système respiratoire, les habitudes alimentaires, et elle altère la qualité de vie en raison des douleurs, du stress, du manque d'estime de soi avec un sourire édenté. Ce nouveau coût est donc un nouveau coup porté à la solidarité, à l'égal accès aux soins pour tous.

FRANCHISES MÉDICALES

LES PATIENTS ENCORE MIS À CONTRIBUTION !

À la rentrée, la Première ministre a indiqué que l'augmentation des franchises médicales « fait partie des pistes qui sont sur la table », « des réflexions » sur lesquelles le gouvernement « aura à se prononcer très prochainement ». Actuellement, le reste à charge pour les patients est de 50 centimes par boîte de médicaments ou pour une consultation. Il est plafonné à 50 euros par an. Ce plafond serait inchangé pour les personnes ayant des affections longue durée. Pour tous les autres patients, Élisabeth Borne estime que l'augmentation de la franchise sera un moyen de limiter la consommation de médicaments : « On est un pays dans lequel on consomme plus de médicaments – par exemple plus d'antibiotiques – que nos voisins ».

PROTECTION SOCIALE

LES CHÔMEURS DE PLUS EN PLUS PRÉCARISÉS

Le décret de l'Assurance chômage a déjà réduit les droits de 25 % pour les allocataires. Il a aussi réintroduit la dégressivité des allocations pour les cadres, mesure dont l'inefficacité a pourtant été documentée par des études. La transformation de « Pole Emploi » en « FranceTravail » poursuit la démarche de stigmatisation et de précarisation des chômeurs, invités à « faire le tour du Vieux-Port pour trouver au moins dix jobs ou à traverser la rue ».

De fait, le durcissement des règles est censé contraindre les chômeurs à accepter les emplois proposés, pas forcément à les choisir !

EN CONSÉQUENCE

LA MULTIPLICATION DES REPORTS VERS LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

Cette mesure rappelle les multiples déremboursements intervenus ces dernières années. Le prochain à venir a été publié par décret le 20 mai au Journal officiel : il concerne les prises en charge des trajets en ambulance dans le cadre des trajets non urgents. Jusqu'à présent remboursés à hauteur de 65 %, ils ne le seront plus qu'à 50 %. Là encore les complémentaires santé sont appelées à prendre en charge la part restant à l'assuré ! La note commence à être salée puisque le 100 % Santé est aussi majoritairement porté par les complémentaires santé.

CENTRES DE SANTÉ MUTUALISTE

«Nos valeurs sont un rempart contre les dérives de la marchandisation»

Soins inutiles, voire mutilants, facturation de faux actes à l'Assurance maladie : plusieurs scandales ont conduit le Sénat à adopter en mai dernier un texte encadrant plus strictement les centres de santé. Il s'agit d'éviter ces dérives liées à la marchandisation de la santé, loin des valeurs qui animent les centres de santé de vos mutuelles !

« **L**a forme associative à but non lucratif est un système vertueux que des opportunistes ont utilisé à de fins lucratives » rappelle Sébastien Pommaret, en faisant référence aux affaires à l'origine du texte de loi de la députée Fadila Khattabi.

Il y a eu en 2015 le scandale des centres dentaires Dentexia et de ses 3000 victimes, Proxidentaire en 2021, mais aussi la prolifération d'établissements low cost en ophtalmologie aux objectifs similaires : faire du chiffre.

La santé, un domaine d'escroquerie comme un autre

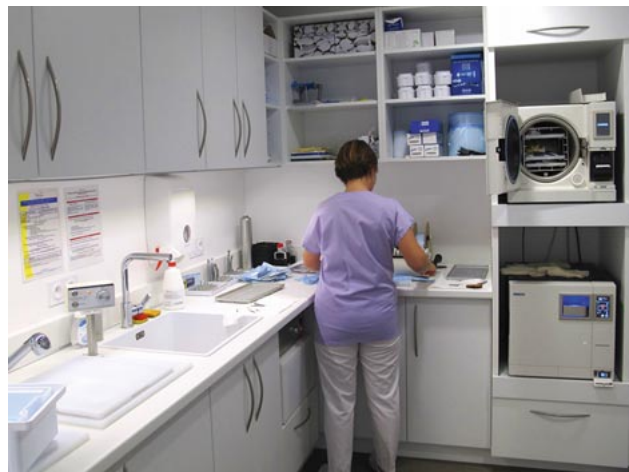
Le plus souvent sous la forme d'une association à but non lucratif, ces établissements sont en réalité des montages financiers : ils imposent à leurs médecins un nombre d'actes journaliers pour gonfler leurs profits, poussent les patients à



Interview de Jésaël Rodriguez, directrice de la MFOS et Sébastien Pommaret, directeur de l'UMFMB.



L'accueil du centre de santé de Meythet et une salle de stérilisation du centre de Rumilly.



LES CENTRES DE SANTÉ PEINENT À RECRUTER DES MÉDECINS

« Dans le Loir-et-Cher, les dentistes de nos trois centres de santé représentent 25 % des dentistes de la région mais c'est insuffisant » explique Jésaël Rodriguez. La pénurie va s'accroître avec les départs en retraite des praticiens. Tours vient d'ouvrir une faculté et on aura plus de facilités dans quatre ans. D'ici là, il faut recruter, mais nous ne trouvons pas de médecins français. » Jésaël Rodriguez souligne aussi des aberrations. « On manque de médecins mais on ne peut pas faire travailler un réfugié politique syrien qui exerçait à l'hôpital de Damas parce que son diplôme n'est pas reconnu. Inversement j'ai un jeune homme dont le diplôme obtenu à Barcelone est reconnu mais, comme il est iranien, il n'a pas le droit de travailler en France. » Or ils sont talentueux, motivés et partagent les valeurs mutualistes. « C'est aberrant... »

contracter des prêts pour des prothèses souvent inutiles, du moins avant l'arrachage de dents saines. Outre le préjudice subi par les patients, ces centres siphonnent les caisses de l'Assurance maladie.

Les centres dentaires et ophtalmologiques Alliance Vision pourraient avoir perçu plus de 20 millions d'euros de remboursements frauduleux.

En 2022, la fraude, qui provient pour l'essentiel des professionnels de santé, et en particulier des centres dentaires et ophtalmologiques, a atteint 315 millions d'euros. Un nouveau record qui résulte du renforcement de la détection de ces fraudes, des contrôles et des sanctions par la Sécurité sociale et l'ARS.

Le manque de praticiens en cause

« C'est le manque de praticiens qui conduit à ce genre d'abus », estime Jésaël Rodriguez. Des hommes d'affaires et des dentistes peu scrupuleux y ont vu une aubaine. « Les gens y vont parce qu'il n'y a pas d'offre. Ensuite, qui mettrait en doute la parole d'un praticien ? Tout dentiste a l'obligation de donner plusieurs devis. Quand un patient ne reçoit qu'un seul devis, il ne le contredit pas. » Les patients se retrouvent alors otages d'une offre réduite comme une peau de chagrin. Ils n'ont, le plus souvent, pas le choix.

Les populations les moins aisées sont victimes de ces abus car ces prétendus centres de santé promettent des soins à bas prix. « Les dérives résultent d'un contexte, avec l'augmentation des besoins liée à la démographie, à la crise de l'hôpital et à la fermeture des lits qui font de l'ambulatoire la solution. Les zones blanches s'étoffent », résume Sébastien Pommaret. « Ce qui fait qu'une mutuelle ou une commune crée un centre, c'est un besoin pour les populations, pas une opportunité de business. »

Et tout est là : la grande différence, c'est la motivation, l'intention, la volonté de servir le collectif plutôt que des intérêts privés. « Le mutualisme et le monde associatif ont une charte, des valeurs, qui sont un rempart contre la marchandisation », rappelle Sébastien Pommaret.

L'éthique, meilleur garant de la qualité de soin

« Dans nos centres de santé, il n'y a pas de dépassements d'honoraires, nos médecins sont salariés et sont là pour soigner, pas pour faire du chiffre ; on pratique le tiers payant pour garantir l'accès aux soins et un reste à charge minimum ; nous assurons le parcours de soins coordonnés », poursuit Sébastien Pommaret. « Tout est fait pour offrir le meilleur service aux patients et préserver la Sécurité sociale. Nous n'irons jamais contre la Sécu. »

Les centres mutualistes sont pour la préservation des dents naturelles, pour la prévention, pour la maîtrise des coûts pour les patients et pour la Sécu. Ainsi les centres de l'UFMB ont leur propre laboratoire de fabrication de prothèses. Et puis un chirurgien-dentiste ou un ophtalmologue ne travaille pas tout seul : quand l'éthique et le collectif prévalent, si ça ne va pas, ça se sait très vite.

« Dans nos centres, nos valeurs n'ont jamais été trahies. » C'est tout cela qui donne des garanties aux patients.

Eric Rafaël, Président de Mutuale

La santé doit redevenir une priorité nationale

La santé n'est pas une marchandise, mais bien un droit qui doit être préservé. La seule manière pour y parvenir est qu'elle soit prise en charge par le seul régime universel qui existe en France, la Sécurité Sociale. Malheureusement nous faisons bien trop souvent le constat amer que notre santé est considérée comme un coût qu'il faut réduire. Après le « **quoi qu'il en coûte** » du Président de la République, le gouvernement prône le « **à tout prix** » avec, comme seule solution, en faire payer le prix fort aux contribuables et aux assurés sociaux.

En effet, faute de recette nécessaire pour garantir une prise en charge intégrale des assurés sociaux par le régime obligatoire, les mutualistes devront contribuer au paiement de leur frais de santé à travers leur complémentaire santé. Une hérésie quand on sait comment et pourquoi a été créée la Sécurité Sociale!

Après la réforme des retraites et celle du chômage, c'est un autre pan du droit social qui est remis en cause à travers, entre autres, l'augmentation de 10 % du ticket modérateur en dentaire ainsi que celle de la consultation des généralistes et des spécialistes, ainsi que la mise en place du 100 % santé et de ses évolutions à venir. Toutes ces réformes n'ont pour conséquence que d'accélérer cette volonté politique de faire de la complémentaire santé un nouveau régime obligatoire, financé uniquement par la cotisation des mutualistes. Depuis plus d'un an, l'inflation touche l'ensemble des besoins fondamentaux des ménages et a réduit considérablement le reste à vivre de la population. Face à cela, nous déplorons l'accentuation du renoncement aux soins, déjà bien touché par la désertification médicale, mais aussi la renon-

ciation de l'adhésion à une complémentaire santé par une catégorie de personnes, tellement son coût pèse sur le pouvoir d'achat des Français.

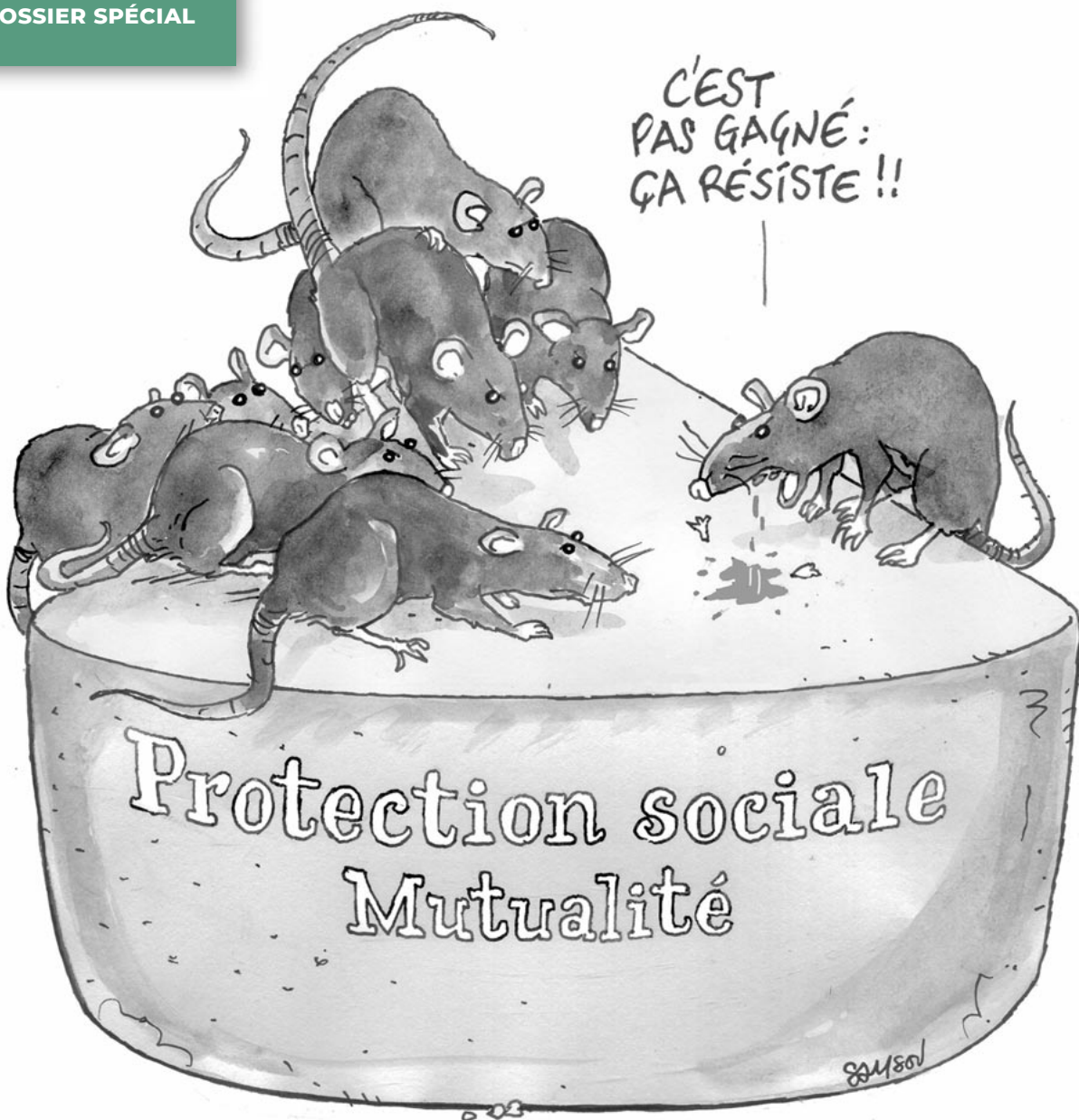
Notre pays compte encore à ce jour plus de 3 millions de personnes dépourvues d'une complémentaire santé, et les principales concernées sont celles en situation de précarité, les chômeurs, les travailleurs précaires ainsi que les retraités. Une situation qui ne s'améliorera pas si les dépenses de santé continuent d'être transférées de la Sécurité Sociale vers le portefeuille des assurés sociaux.

Notre pays a les capacités de financer une protection sociale à la hauteur des besoins de la population, si les richesses qui sont produites y contribuent. Ceci ne tient qu'à la volonté politique!

Pour que la santé en France ait un bel avenir, le gouvernement doit renoncer à cette gestion économique de la protection sociale, en lui réattribuant comme seule source de financement solidaire et équitable, la cotisation sociale, pour que la mise en sécurité sociale de la population redevenue une priorité nationale.

LA DÉFIANCE DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DE L'ACCÈS AUX SOINS NE CESSE D'AUGMENTER

C'est le constat global que l'on peut faire en consultant le sondage commandé par la Mutualité Française en août 2023. Sur l'avenir de la protection sociale, plus de 8 Français sur 10 se disent inquiets, et près de 4 Français sur 10 se déclarent très inquiets. Les enjeux autour des systèmes de santé figurent à la quatrième position des préoccupations des Français après le pouvoir d'achat, l'inflation et la transition écologique. 49% des Français déclarent avoir déjà renoncé à des soins de santé. Le renoncement à des soins de santé en raison de l'éloignement du professionnel de santé à consulter a fortement augmenté entre 2017 et 2023, passant de 25% à 32% (+7 points). Sondage Aris Interactive août 2023



NOTRE MODÈLE SOCIAL RÉSISTERA-T-IL LONGTEMPS AUX ATTAQUES DES LIBÉRAUX ?

Libéralisation de la finance, chute des investissements publics, ubérisation du travail, privatisations, désengagement de la Sécurité sociale, dégradation des services publics, autant de signes qui ne trompent pas : la dynamique libérale avance petit à petit ses pions. Notre modèle social, né de la solidarité nationale au sortir de la guerre, subit des attaques répétées !

D'un côté, il y a celles et ceux qui affirment que la France est un pays d'assistés, un pays ultra-socialisé, trop généreux avec un niveau de dépenses publiques équivalent à 58,1 % du PIB, trop contraignant avec des prélèvements obligatoires parmi les plus élevés du monde et un haut niveau d'imposition. De l'autre,

il y a celles et ceux qui estiment que la France est devenue ultralibérale.

L'effacement des entreprises publiques...

De fait, en quarante ans, la mondialisation a fait passer le libre-échange et la libéralisation finan-

cière pour des principes de bon sens pour qui veut un pays florissant. Pour le rester, il faut s'aligner sur les régimes fiscaux des concurrents, et donc baisser impôts et cotisations des plus riches et des grandes entreprises, même si celles-ci n'investissent plus, voire licencient, pour mieux verser des dividendes. En quarante

C'est l'Union Européenne, à la fin des années 1990, qui a œuvré pour ouvrir à la concurrence les entreprises qui bénéficiaient d'un monopole de service public

ans, l'État s'est désengagé au bénéfice de l'économie de marché. Comment ? D'abord en privatisant les entreprises publiques. Saint-Gobain, la Compagnie générale d'électricité (CGE), Suez, Elf, Rhône-Poulenc, Renault, Péchiney, Usinor, et plus récemment Thomson, GDF, Air France, Snecma. Toutes ces entreprises étaient sous contrôle public. En 1995, 2 600 entreprises étaient contrôlées majoritairement par la puissance publique contre 1 800 aujourd'hui.

Les privatisations ont changé le paysage. D'abord, avec l'arrivée des nouveaux propriétaires, le nombre de salariés dans ces sociétés a chuté de 1,5 million à 560 000, ce qui ne représente plus que 2,2 % de l'emploi total, contre 7,3 % au milieu des années 1990. Ensuite, il faut savoir que les entreprises publiques ont cette particularité de combiner généralement plusieurs activités sans qu'il y ait nécessairement de lien entre les unes et les autres.

Certaines activités sont moins rentables, mais le calcul de la rentabilité se faisant sur une moyenne permettait de maintenir ces branches plus fragiles, plus fluctuantes ou à plus long terme. Quand elles sont passées dans le privé, ces entreprises ont été démantelées. Au lendemain de sa privatisation, Rhône-Poulenc s'est séparé de sa branche d'agrochimie. Renault, de la branche Renault Truck qui est aujourd'hui une filiale Volvo. Les activités à plus faible valeur ajoutée – du moins à l'époque – sont fermées ou vendues.

Le cas le plus frappant est sans doute celui-ci : dans les années 1980, l'État a vendu le groupe de textile Boussac à l'héritier d'une PME familiale d'immobilier, un certain Bernard Arnaud, qui s'est empressé de se débarrasser de la trentaine d'entreprises du groupe mais a conservé – étonnamment – Dior et Le Bon Marché. LVMH s'est donc bâti sur des entreprises publiques de textile.

... à l'origine de la désindustrialisation

Libérées du joug de l'État, les entreprises privatisées ont cherché des actionnaires hors territoire, racheté d'autres entreprises, opéré un vaste mouvement de fusions-acquisitions.

Un exemple : le groupe chimique et pharmaceutique Rhône-Poulenc, privatisé en 1993, rachète des laboratoires, puis fusionne en 1999 avec son homologue allemand Hoechst pour donner naissance à Aventis, qui fusionne en 2004 avec Sanofi, ancienne filiale du groupe public Elf-Aquitaine, lui-même privatisé en 1994 et racheté par Total. Le mastodonte de la pharma est né

■ **80 % des Français** considèrent ainsi que les allocations pour maladies et accidents du travail, l'assurance chômage, les mutuelles et complémentaires santé ou encore les allocations familiales jouent un rôle important dans la protection sociale.

■ 3 principes forts que les Français associent à la protection sociale :

- L'égalité pour 65 %
- La solidarité pour 61 %
- La sécurité pour 60 %

■ **80 % des Français** estiment que l'acteur le plus important pour la protection sociale est la sécurité sociale.

Source : Enquête Viavox 2022

de fusions-acquisitions au gré desquelles les entreprises se sont délestées des activités les moins rentables.

C'est ainsi, aussi, qu'elles ont délocalisé et donc désindustrialisé la France où il ne reste guère plus que le siège. Plus de la moitié des emplois des grandes firmes françaises est aujourd'hui située à l'étranger. Ce qui n'est pas le cas de

nos voisins allemands ou du Japon qui ont conservé une base industrielle solide. Or, cette situation, on l'a vu avec la crise du Covid, est lourde de conséquences quand il s'agit de garantir la souveraineté nationale et la sécurité sanitaire de la population. Ou plus simplement d'obtenir de l'amoxicilline pour nos enfants.

Fin du monopole de service public, le loup dans la bergerie

Du côté de l'électricité, du gaz, du transport ferroviaire, de la poste, des télécommunications, c'est l'Union européenne, à la fin des années 1990, qui a œuvré, en ouvrant à la concurrence les entreprises qui bénéficiaient d'un monopole de service public de réseau.

Aujourd'hui, certaines sont devenues des entreprises à capital privé, comme Orange ou Engie. D'autres sont détenues pour tout ou partie par l'État sous une forme juridique d'entreprise privée, comme Aéroport de Paris, la SNCF, La Poste, EDF. Une mue s'est opérée dans ces établissements, parfois dans des conditions dramatiques (France Télécom) et non sans résistance (SNCF, EDF...).

Reste qu'on considère désormais normal d'avoir plusieurs opérateurs de téléphonie, plusieurs fournisseurs d'énergie, plusieurs compagnies aériennes. Insidieusement, la privatisation de l'offre a gagné du terrain dans des secteurs comme la petite enfance, la santé, l'éducation ou le grand âge. Mais les entreprises privées lucratives de ces secteurs bénéficient d'aides de

L'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR PENSER LE LONG TERME

Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), si le capital public est relativement élevé comparé aux autres pays de l'OCDE, l'Etat investit de moins en moins pour construire des routes, des barrages, des logements, pour la R&D, pour l'environnement. Depuis les années 1990, l'investissement public a été divisé par six : écoles, hôpitaux, universités ne reçoivent plus les moyens nécessaires à leur développement. La maintenance du réseau ferroviaire ou des ponts, du parc immobilier universitaire et HLM laissent à désirer. Or c'est l'Etat qui est le mieux placé pour conduire les chantiers dont l'horizon d'investissement est de plusieurs décennies ou quand des effets antiredistributifs doivent être compensés.

Selon l'Institut de l'économie pour le climat, au moins 6,5 milliards d'euros d'investissement supplémentaires par an seraient nécessaires au niveau des collectivités pour construire des aménagements cyclables, pour rénover les bâtiments publics, développer des réseaux de chaleur. Mais les collectivités, qui réalisent en France 70 % de l'investissement public, ont réduit leurs investissements pour compenser la privation de certaines de leurs recettes décidées par l'Etat central, notamment la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

l'État : « *La ruse du néolibéralisme, c'est de conserver la protection sociale mais de la mettre au service du marché et des entreprises* », estime l'économiste Anne Eydoux.

Les Ehpad privés lucratifs, qui pratiquent des prix d'hébergement très élevés, profitent de la prise en charge des soins par l'Assurance maladie et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Même chose du côté des crèches privées avec la prestation de service unique (PSU) et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) qui contribuent à leur essor.

Qu'est-ce qui résiste à l'appât du gain ?

Les récents scandales d'Orpéa pour nos aînés et de Babilou pour nos tout-petits montrent que l'élargissement de l'offre, sa libéralisation, ne va pas de pair avec sa qualité. Pas de saine émulation pour offrir le meilleur service. L'appât du gain a créé au contraire des situations de maltraitance.

Chez Orpéa, la facturation d'une chambre à 6 000 euros par mois n'empêchait pas de léser sur le nombre de couches pour incontinence octroyées par jour. La concurrence n'a pas non plus rendu l'offre plus accessible. Le tarif des péages n'a pas baissé. Les opérateurs de téléphonie s'entendent pour aligner leurs prix. La facture d'électricité a augmenté de 15 % en février dernier et de 10 % en août. L'eau, quand elle est aux mains de gestionnaires privés, est de plus en plus chère.

Seul le service public reste le garant de certaines dérives, même si la logique marchande a gagné du terrain dans les établissements publics, par exemple avec la tarification à l'activité dans les hôpitaux et des objectifs de rentabilité pour les taux d'occupation des lits. Mais dans les Ehpad, le taux d'encadrement en personnel soignant est moindre dans le lucratif (23 %) que dans le public (30 %). Des travaux de l'Insee montrent que les services publics contribuent pour deux tiers à la réduction des inégalités entre riches et pauvres.

L'Assurance maladie continue de garantir un taux de remboursement élevé pour les soins lourds, pour les hospitalisations, pour les affections de longue durée. L'école publique, elle, permet tant bien que mal une mixité sociale. Les élèves boursiers représentent 12 % des élèves dans le privé sous contrat contre 29 % dans le public.

Dans les domaines qui défendent le service public, dans l'économie sociale et solidaire, dans les mutuelles de proximité, il en va de même : la solidarité fait de la résistance.

L'État social et la solidarité, remparts contre les inégalités

Contre les idées reçues, les chiffres montrent que la valeur ajoutée des services publics non marchands (éducation, santé, armée, police) n'a pas baissé depuis 40 ans : elle est stable à 18 % de la valeur ajoutée globale. Mieux, quand ils fonctionnent bien, les services publics sont moins coûteux que le privé : il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer, de dépenses de marketing, pas ou moins de parachutes dorés. Les services publics ont conservé une visée égalitaire qu'ils appliquent dans leur fonctionnement avec des écarts de rémunération moins importants que dans le privé.

« *Sur les trois piliers protection sociale, services publics et régulation du travail, l'État social fait de la résistance* », estime Christophe Ramaux, maître de conférences à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne et chercheur au Centre d'économie de la Sorbonne. « *Avec eux, des sphères entières d'activité échappent au capita-*

lisme. » Certes, le néolibéralisme n'hésite pas à recourir à l'intervention de l'État, notamment pour obtenir des subventions et des niches fiscales, et c'est la raison pour laquelle on entend souvent dire que l'État n'est plus qu'au service des marchés. Il joue cependant encore un rôle redistributif.

Selon les comptes nationaux distribués calculés par l'Insee, les inégalités entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches passent de 1 à 13 pour les revenus primaires à 1 à 3,2 après redistribution. Les Français en sont fiers.

La justice sociale et la solidarité font partie de la culture française, de l'histoire sociale du pays. Les mouvements syndicaux et les partis de gauche ont façonné une protection sociale à laquelle la population reste attachée : l'Assurance maladie, les allocations familiales, les retraites, les prestations de chômage, l'accès aux soins. Ce sont ces sujets qui nous font sortir dans la rue !



LE MONDE DU TRAVAIL EST ENTRAVÉ PAR LE LIBÉRALISME

Sous prétexte du plein-emploi, la posture libérale a eu un impact sur le marché du travail, avec l'essor des contrats courts dérégulés, les réformes des prud'homme et de l'assurance chômage, le conditionnement du RSA, la diminution des heures de délégation des élus du personnel, la disparition des CHSCT.

PRÈS DE VOUS, VOS MUTUELLES

VOS MUTUELLES VIVENT, BOUGENT, PRENNENT POSITION ET SONT PRÉSENTES AUPRÈS DE TOUS LEURS ADHÉRENTS. CE CAHIER EST LE TÉMOIN DE L'ACTIVITÉ ET DE LA PROXIMITÉ DE VOS MUTUELLES

La question du financement : un prétexte pour saper la Sécurité sociale

Le grand débat organisé par Alternative mutualiste durant la fête de l'Humanité a soulevé les questions de financement de la Sécurité sociale et des choix politiques qui créent son déficit, le rôle des reports sur les complémentaires santé dans ce processus de libéralisation de la santé et la nécessité de résister. Des échanges largement applaudis !

« 40 % d'augmentation du budget de l'armée quand on connaît l'état de l'hôpital public, cela en dit long sur les orientations du gouvernement » a résumé Francis Balay en préambule du débat organisé par Alternative Mutualiste le 16 septembre à la Fête de l'Humanité. Cela montre que l'argent, "le pognon de dingue", est là. Cela montre aussi que la santé, la Sécu, « c'est une lutte des classes ».



Invités de ce débat, Éric Bocquet, sénateur PCF, Frédéric Rauch, économiste et Jean-Jacques Verchay, Président de la Mutuelle de France Unie.

L'argent magique pour les entreprises, pas pour la Sécu

Pour Éric Bocquet, pas de doute non plus : « Le patrimoine des 500 plus riches en France a augmenté, l'évasion fiscale était estimée entre 80 et 100 milliards d'euros avant 2019, ce qui a des conséquences sur le déficit du pays et sur la dette, dette que nous payons. Cela fait 40 ans qu'on nous dit qu'il n'y a pas d'argent magique, mais on l'a trouvé cet argent magique quand il s'est agi de l'octroyer aux entreprises pendant la crise du Covid. » Ce sont aussi les cadeaux aux entreprises, sous la forme des exonérations de cotisation, qui plombent les comptes de la Sécu. « La financiarisation pèse sur la santé », estime Frédéric Rauch, qui rappelle que le financement de la Sécu, à l'origine, se faisait via les profits des entreprises.

Au lieu de quoi la Sécu est privée de son financement et la couverture qu'elle offrirait petit à petit transférée aux complémentaires de santé.

Francis Balay sur le stand tenu par Alternative Mutualiste lors de la Fête de l'Humanité en septembre dernier.



« L'État se sert de la mutualité pour détruire la Sécu », résume Francis Balay. Un comble pour les mutuelles de résistance : « On se bat pour le 100 % Sécu, rappelle Jean-Jacques Verchay. Nous faisons partie des mutuelles de travailleurs qui ont d'emblée soutenu la création de la Sécurité sociale. » Jean-Jacques Verchay voit dans les déremboursements et les exonérations de cotisation la volonté de maintenir la Sécu sous l'eau.

L'ouverture de la santé aux marchés

« Ils créent les conditions du déficit. » Pourquoi ? Jean-Jacques Verchay prend l'exemple du 100 % Santé qui est financé à 75 % par les mutuelles. « Le 100 % Santé est destiné aux gens inassurables. On met sur le marché, via des appels d'offres, les autres profils, les salariés. Et ceux qui ont les moyens s'offriront une surcomplémentaire. »

Jean-Jacques Verchay estime que, dans la poursuite de cette logique, il faut s'attendre à avoir un jour, comme en Allemagne, des appels d'offres pour l'externalisation de la gestion de la Sécu. « C'est pour cela qu'Alternative Mutualiste milite pour relever le niveau de remboursement de la Sécurité sociale. Le discours est accaparé par les dirigeants, par ceux qui disent que la Sécu n'est pas à l'équilibre, que la santé coûte trop cher. » Mais si on appliquait aux entreprises les taux qu'on applique aux travailleurs, on pourrait baisser puis arrêter la CSG ; financer l'hôpital... « Les mutuelles de l'Unam sont prêtes à ne plus jouer le rôle d'assureur que l'on a endossé par la force des choses. On est prêt à se consacrer à la prévention et à la prévoyance. Pour nous, rappelle Jean-Jacques Verchay, la meilleure mutuelle, c'est la Sécu ! »

LA PRÉVOYANCE, ENJEU HUMAIN ET SOCIÉTAL

Parallèlement à la défense de la Sécurité sociale et à la lutte contre les inégalités de santé, les mutuelles adhérentes de l'Unam font de la prévoyance un autre cheval de bataille. « Si tout le monde prenait une prévoyance, cela représenterait 0,30 % de la Sécurité sociale » explique Jean-Jacques Verchay. « Si c'est Axa qui le fait, l'argent va être investi dans des fonds capitalistes. » Proposer de la prévoyance aux adhérents est donc à la fois un moyen de couvrir un risque majeur, qui peut être catastrophique pour les familles en cas d'incapacité, d'accident du travail, mais aussi un moyen de sortir du secteur marchand des fonds qui pourraient être placés sur de l'économie sociale et solidaire !

Comment la Mutuelle de France Unie dynamise sa notoriété en local ?

La Mutuelle de France Unie a pour objectif stratégique de développer sa notoriété sur la Haute-Savoie. En constatant que le territoire de proximité est un bassin d'acteurs de la montagne, les équipes Communication et Développement ont réfléchi à la meilleure stratégie à adopter pour toucher cette cible de façon impactante.

La Haute-Savoie s'impose comme un véritable paradis pour les amateurs de sports outdoor. Cette région offre un cadre exceptionnel pour l'implantation des entreprises dans ce domaine et en compte aujourd'hui plus d'une centaine. C'est là que la Mutuelle de France Unie a décidé de renforcer sa présence et de s'affirmer en tant qu'acteur majeur de la santé dans le sport outdoor.

Notre ambition : être au plus près des passionnés

L'ambition de la Mutuelle de France Unie est de se rapprocher des passionnés de la montagne, en s'impliquant activement dans cette communauté dynamique. En créant un logo dédié, la mutuelle renforce sa visibilité auprès de ce public. En parallèle, elle développe une stratégie axée sur des partenariats et événements ciblés.

Plus d'informations sur : <https://montagne.mutuelledefranceunie.fr>



High Five Festival : un partenariat naturel

L'une des initiatives phares de son engagement est son partenariat avec le célèbre High Five Festival. Depuis sa création en 2010, il s'est imposé comme l'un des événements majeurs de la montagne en Europe, attirant chaque année plus de 20 000 passionnés de sports outdoor venus des quatre coins du globe.

L'objectif de ce nouveau partenariat est de se rapprocher des grandes marques de l'univers de la montagne en participant aux événements professionnels qui se déroulent pendant le festival. Les équipes de la Direction du Développement se sont rendues sur place pour rencontrer les acteurs qui font vivre le territoire. C'est à l'occasion de cet événement que le service marketing et communication a réalisé une vidéo qui présente l'ancrage et les valeurs de la mutuelle sur le territoire.



■ CAM 8 MARS

Un ciné-débat sur

Le Comité d'Action Mutualiste (CAM) 8 MARS se mobilise pour les droits des femmes et vous donne rendez-vous le 23 novembre à la salle de la Turbine à Cran-Gevrier, près d'Annecy, pour une soirée ciné-débat dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Une soirée en trois temps pour sensibiliser, une nouvelle fois, sur ces violences.



Porté par la Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, soutenu par LCE74 (Liaison des comités d'entreprises de Haute-Savoie), ce CAM organise depuis dix ans des actions qui visent à soutenir les droits des femmes et à sensibiliser une large population à cette cause.

COTISATIONS : POUR

Une nouvelle fois les organismes de complémentaire santé ont à annoncer des cotisations qui varient sensiblement selon le type de contrat, individuel ou collectif, et selon les structures privées ou à but non lucratif. Mais aucun organisme n'y échappe.

Certains organismes, principalement les assureurs à but lucratif, vont jusqu'à 15 %

les violences faites aux femmes

■ 9 femmes sur 10 sont victimes

de cyber-violence
(logiciel espion, traqueur GPS...)

■ 200 000 femmes victimes

de violences conjugales par an

■ 118 femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2022

Sources : Ministère de l'Intérieur ;
noustoutes.org ; Haut Conseil à l'Égalité

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR
LA SOIRÉE SUR LES SITES DE LA MUTUELLE
DE FRANCE UNIE OU DE L'UNION
DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC



Dans le cadre de la programmation des Rencontres du film des Résistances, le CAM 8 MARS organise, cette année, une soirée ciné-débat autour du documentaire *Je vous salue salope : la misogynie au temps du numérique*, sorti en salle le 4 octobre et réalisé par Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist. Le film raconte l'histoire de quatre femmes victimes de cyberviolences qui décident de se battre et de briser la loi du silence.

Une soirée en trois temps

La soirée se divisera en trois temps forts. À partir de 18 h 30, un apéritif militant sera organisé dans le hall d'accueil de la médiathèque de La Turbine à Cran-Gevrier (74), animé par la chorale alternative et libertaire Le Cri sélectif. À partir de 20 h 30, le film sera présenté au cinéma La Turbine. Il sera suivi d'un débat entre des intervenants professionnels invités et le public.

Le Cri sélectif, la chorale au grand cœur

Depuis 7 ans, Le Cri sélectif, chorale rassemblant des personnes de tous âges, ne cesse de se renouveler grâce à l'arrivée régulière de nouvelles personnes et à la reprise de musiques plus ou moins connues du grand public. Affectueusement surnommée "troupeau chantant sans limites", la chorale démontre son talent grâce aux sonorités de voix de ses 60 choristes et à son répertoire varié : de Philippe Katerine à Rammstein, en passant par l'Armée Rouge, les Ramones, David Bowie ou encore les Beatles... La chorale se produit pendant 1h15 sur un répertoire multilingue (français, anglais, allemand, russe) en cassant les codes de la chorale classique.

Le cyber-harcèlement, une pratique sexiste

Un exemple de cyberharcèlement parmi tant d'autres, celui qui a eu lieu le 9 septembre 2023 lors du GP Explorer, une course de Formule 4 rassemblant influenceurs hommes et femmes. Manon Lanza et Maxime Biaggi, deux participants, sont entrés en collision dès le deuxième tour les obligeant à arrêter la course. Manon, pourtant hospitalisée en urgence, a reçu une vague de haine et de cyberharcèlement sexiste : des milliers de messages lui sont envoyés, allant de l'insulte à la menace de mort (« femme au volant, mort au tournant », « retourne à la cuisine »...).

Comme le relève le Haut Conseil à l'Égalité, il y a bien dans le cyberharcèlement la volonté de réduire les femmes au silence, de les discréditer et de les invisibiliser : dès qu'elles sont médiatiques, elles deviennent des cibles. C'est ce que montre, avec force, le documentaire projeté le 23 novembre grâce au CAM 8 mars.

Venez nombreuses et nombreux !

QUOI VONT-ELLES AUGMENTER ?

d'augmentation. Vos mutuelles tentent de limiter autant que possible ces hausses mais elles sont néanmoins contraintes d'augmenter les cotisations. En cause, la mise en place du 100 % santé, qui est financé à 70 % par les complémentaires.

Le 100 % Santé et de nouveaux reports de dépenses vers les mutuelles
Ainsi le 100 % Santé a fait augmenter les

prestations d'environ 60 % en dentaire et de plus de 150 % en audioprothèse. Et ce n'est pas tout : le panier de soin va être étendu aux fauteuils roulants électriques et à l'orthodontie. Parallèlement, le gouvernement a annoncé que la part remboursée par la Sécurité sociale sur le dentaire passe de 70 à 60 %. De même la prise en charge des trajets en ambulance dans le cadre des trajets non urgents jusqu'ici remboursés à hauteur de 65 % ne le seront

plus qu'à 50 %. Ces divers reports vers les complémentaires sont en réalité des reports vers les assurés sociaux puisque les complémentaires, pour continuer à servir les prestations, doivent répercuter ces augmentations de dépenses de santé. Enfin, rappelons que les mutuelles à but non lucratif continuent d'être taxées comme les assureurs à hauteur de 14,07 %, soit l'équivalent de 2 mois de cotisations qui sont prélevés aux adhérents.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE / ANTILLES - GUYANE

Parlons mutuelle, parlons créole...

Alors qu'une communication en créole s'élabore et sera bientôt diffusée vers les adhérents ultra-marins, Martine Césaire-Gédéon, présidente de la section de la Mutuelle de France Unie Antilles-Guyane nous a confié ses attentes.

« C'est une très bonne idée que de communiquer directement en créole les messages mutualistes. Aux Antilles et en Guyane, le langage imagé est important car nous sommes un peuple de l'oralité » nous confie-t-elle. « Passer nos messages en créole correspond à une véritable attente, et on le ressent tous les jours. Les gens seront sensibles à ces informations simples et percutantes car la lecture du créole n'est pas facile, même si on ressent depuis quelques années une résurgence de notre langue insulaire. Il existe également des différences dans le parlé créole. Entre le créole guyanais, martiniquais ou guadeloupéen s'immiscent des particularités typiques. » Ce n'est pas un hasard si de nombreux élus demandent que des classes soient bilingues dès la maternelle, et cela se pratique spontanément.

L'emploi du créole est quotidien dans nos agences

« On le voit tous les jours dans nos accueils téléphonique et physique, car le passage du français au créole s'opère très fréquemment

dès le début de la conversation avec l'adhérent. C'est naturel, et cela correspond à une démocratisation de notre langue et un besoin de la population de ne plus renier sa culture et ses origines, et au contraire de les mettre en valeur. Pour la Mutuelle de France Unie, cela répond à l'obligation européenne de faire vivre les langues régionales. »

Un des exemples de l'expression de la culture créole est le Grand Vaval en Guadeloupe, qui réunit chaque année toute la population.



Le créole, une langue de résistance

Quand on visite le Mémorial de l'Esclavage (ACTe) dans le quartier Carénage de Pointe-à-Pitre, on comprend mieux l'origine de la langue créole. Elle est née d'un assemblage de nombreuses langues d'ethnies différentes d'Afrique qui n'avaient (et pour cause) qu'une seule langue commune, le français, donc il fallait que les esclaves se comprennent entre eux et en même temps trouver des mots communs pour que le maître ne puisse les comprendre. Il en va de même au Brésil pour la capoeira, danse d'esquive des coups qui pleuvaient et redoutable sport de combat.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE / HAUTE-SAVOIE

L'association Solidarité pour la Santé et l'Autonomie (SSA) se développe !

Initialement destinée aux personnes de plus de 64 ans adhérentes à l'une des trois mutuelles (MFU, MGP ou UMFMB), la SSA a décidé d'ouvrir ses services à tous les seniors retraités du département.

Cette décision a été prise grâce au recul pris à la suite du lancement de l'activité et pour répondre à la demande sur le territoire haut-savoyard. Afin de privilégier nos adhérents, une participation financière d'un montant de 25 euros par an sera demandée aux non-adhérents, et ce dès 2024.

Nos services d'aides en chiffre

Soixante-dix demandes ont été faites depuis le 13 juin 2023 jusqu'à aujourd'hui : les bénéficiaires nous sollicitent à hauteur de 30 % pour l'aide aux démarches administratives ainsi que pour l'aide aux déplacements et à l'entretien du lieu de vie (20 % chacune). Concernant la demande des aidants, elle est axée sur la mise en place d'aide pour les actes de vie quotidienne avec 58,3 % suivi de l'entretien du lieu de vie avec 12,5 %. Grâce à ces chiffres, nous relevons les différences entre les attentes des bénéficiaires et celles des aidants.

À savoir : 4 plans d'aide ont été mis en place à domicile grâce à la coordination de la SSA avec les structures d'aide à domicile.



Chantal Rubin, fondatrice de la SSA, et Marion Rubin, animatrice coordinatrice de l'association.

Une activité en développement

Afin de développer notre réseau, Marion Rubin, animatrice coordinatrice de la SSA, organise des rencontres avec différents prescripteurs : la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), les filières gérontologiques, le DAC74 (Dispositif d'Appui à la Coordination pour la Haute-Savoie), le service autonomie du Département, des structures d'aide à domicile et des professionnels de santé pour la prévention. Ces rencontres ont permis d'enrichir notre réseau et de se faire connaître petit à petit. Il est important d'être visible, compris et accessible

par les professionnels de santé qui pourront, en retour, orienter les demandes des seniors retraités vers l'association.

Nos événements

La SSA était présente au forum des associations le samedi 16 septembre au centre Bonlieu à Annecy. Ce fut une journée riche en rencontre avec des associations du même secteur et en échanges avec des aidants proches ayant besoin de soutien. Ce n'est qu'un début dans les forums pour la SSA ! Prochainement, une réunion avec des professionnels dédiés dans la réalisation d'Habitat Partagé aura lieu. Cette rencontre sera décisive sur nos choix, nos attentes, nos objectifs et sur ce qu'est actuellement la réalité de terrain. Nous préférons prendre le temps de détailler ce projet afin qu'il soit le plus complet possible avant de le mettre en œuvre. Nous espérons développer encore et toujours nos actions sur le territoire, alors nous ne lâchons rien ! N'hésitez pas à partager l'information autour de vous !

Marion Rubin est disponible par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 06 88 96 36 89. Les permanences physiques sont possibles sur rendez-vous uniquement par téléphone ou par mail : m.rubin@solidarite-ssa.fr.

1 mois
offertpour le parrain
& le filleul

Assurance Habitation

L'offre parrainage
qui casse la baraque.

Vous assurez, vraiment !



Vous nous recommandez ? On vous récompense !

Découvrez notre offre parrainage qui casse la baraque !

Pour parrainer vos proches, rien de plus simple !

1. Contactez votre conseiller mutualiste, par téléphone ou en vous rendant directement en agence, afin de lui communiquer les coordonnées de votre filleul potentiel.
2. Votre conseiller prendra directement contact avec lui afin de lui présenter la garantie et répondre à ses questions.
3. Votre proche est convaincu ? Vous bénéficiez alors, votre filleul et vous-même, d'un mois offert sur votre garantie Assurance Habitation !



Bravo à Geneviève,
102^e lauréate de
notre jeu concours
Bonne Santé
Magazine, qui est
venue retirer
son lot directement
à l'agence Mutuelle
de France Unie
de Fourmies.

■ MUTUELLE DE FRANCE UNIE / LANDES

Sous les parapluies roses, l'élan de générosité

Dire stop au cancer du sein, passe par plus de moyens pour lutter contre la maladie.

C'est pourquoi Octobre Rose existe et est devenu un incontournable élan de solidarité auquel

cette année encore, la section des Landes de la Mutuelle de France Unie apporte activement son soutien. Un rendez-vous des adhérents au café/santé devant l'agence de St Paul-les-Dax le jeudi 19 octobre, une boîte à dons disponible

tout le mois d'octobre de Ligue contre le Cancer, la participation des conseillères mutualistes aux Foulées Roses de Dax sont les actions entreprises par la section des Landes, sous une kyrielle de parapluies roses...

■ MUTUELLE DE FRANCE UNIE / MUTUELLE DES TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS

LE POINT DE VUE DU PRÉSIDENT, JEAN-PIERRE CHAPUIS

La réforme de la PSC bouleverse le modèle de solidarité mutualiste

La signature par les organisations syndicales de l'accord concernant la Protection sociale complémentaire remet en question le modèle mutualiste et la solidarité que nous avons construits.

La généralisation de la prévoyance à tous les agents avec une prise en charge de 50% de la cotisation, ainsi que la participation obligatoire de 15 euros minimum à la couverture santé pour les actifs peut être considéré comme positive.

La procédure de labélisation est maintenue et c'est la seule qui permet la solidarité entre actifs et retraités, son maintien est conservé au prix de multiples contraintes administratives et financières. Les contrats collectifs obligatoires s'ils permettent une participation légèrement supérieure aux contrats individuels n'obligent pas les employeurs à une participation pour les membres de la famille de l'agent.

Concernant les retraités cette procédure ne les protège pas puisque c'est la règle des contrats obligatoires qui s'applique, à savoir un encadrement des cotisations au moment du départ en retraite à hauteur de 150% de la cotisation d'un actif. Ensuite l'opérateur pourra comme dans le privé appliquer le tarif qu'il voudra. Cet accord favorisera les grands groupes d'assurances. Nous constatons déjà, lors de différentes consultations que la barre minimum de 100 000 personnes protégées voire plus est exigée pour pouvoir répondre à ces appels d'offres.

Certes il faut défendre la procédure de labélisation, mais il faut aussi inventer un nouveau modèle de solidarité mutualiste. En effet, aucune mutuelle du groupe Entis n'a la capacité seule pour répondre à ce défi. Il est nécessaire de travailler à créer un outil qui permette à toutes les mutuelles de notre groupe de faire face à ce défi.



À quoi sert l'université d'été d'Alternative Mutualiste ?

C'est un moment fort de la vie de notre mouvement mutualiste. Il permet d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion, ensemble et avec d'autres, sur le monde dans lequel nous voulons vivre. Car une idée commune nous rassemble toutes et tous et bien au-delà de nos rangs : il y a urgence à revenir en Sécurité Sociale ! Il y a urgence à bâtir un nouveau modèle de protection sociale, à promouvoir un nouveau projet de société garantissant à toutes et tous de vivre dignement, de respirer un air pur dans un monde de progrès et paix.

Pourquoi la défense de la Sécurité Sociale est-elle au cœur de votre combat ?

Parce que la Sécurité Sociale ce n'est rien d'autre que le droit de vivre, et on veut nous le supprimer. Revenir en Sécurité Sociale avec un financement exclusivement par la cotisation sociale n'est pas une utopie, c'est essentiel. J'appartiens à une génération qui a entendu les promesses de l'an 2000, où le XXI^e siècle devait être celui du progrès, de la prospérité et de la paix. Il n'en est rien aujourd'hui. Notre projet de société ne peut être que démocratique et à Alternative Mutualiste, nous avons fait le choix de la bataille des idées.

Quel bilan dressez-vous de ce début du XXI^e siècle ?

Il est déjà bien entamé, nous en sommes presque

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Sous le signe de la lutte pour la Sécurité sociale

C'est à Montaigu, village natal de Rouget de l'Isle, que l'université d'été de l'Alternative Mutualiste s'est tenue, avec un point central : la défense de la Sécurité sociale. Pour l'occasion, Francis Balay, président de l'Alternative Mutualiste, s'est prêté à nos questions.

au quart. Qu'a-t-il réservé aux êtres humains, aux êtres vivants ? Énumérer tous les faits néfastes dus à l'ultra-libéralisation est une triste litanie. Retenons d'abord une crise en 2008 qui fut la pire crise depuis 1929, et surtout, tous les ans, de tristes records. Record des inégalités, record des ventes d'arme, record des conflits, de murs bâtis entre les peuples, de nationalistes au pouvoir, de présidents réélus à vie, record du monde de populations déplacées, record des richesses accumulées dans les mains de quelques milliardaires, record de dividendes versés dans le monde et particulièrement en France. Un pognon de dingue mais pas pour tout le monde !

Par contre aussi, record des remboursements de notre Sécurité Sociale et transferts ou pas sur les complémentaires santé qui conduisent in fine à une augmentation des cotisations mutualistes. À titre d'exemple, le 100 % Macron, c'est 18 % de prestations supplémentaires à charge des complémentaires santé, donc à charge des adhérents mutualistes.

Observez-vous une accélération des atteintes à notre protection sociale ?

Oui, et il y a donc urgence à revenir en Sécurité Sociale. L'annonce du président Macron ce 14 juillet 2023 est significative. Une rallonge du budget des armées de 40 %, soit 2 % du PIB (alors que nos hôpitaux sont à l'agonie). Le budget de l'armée est donc de 413 milliards en France, et dans le monde, nous atteignons là aussi le record inégalé d'une somme de 2 240 milliards de dollars. C'est tout aussi délirant qu'indécrot et je vous laisse imaginer ce que pourrait faire l'humanité avec cet argent en santé, hôpital public, retraite,

éducation, écologie... Il est aberrant de penser que tout cet argent ne puisse pas servir à la paix. Mais hélas, une économie de guerre se généralise. La loi de programmation militaire française, ce sont 54 milliards d'euros supplémentaires, soit 22 millions par jour.

Jamais la paix dans le monde n'a été autant fragilisée, le monde aujourd'hui dispose d'un arsenal militaire capable de dévaster plusieurs fois la planète, c'est de la démence !

En écoutant votre analyse, on serait tenté de baisser les bras ?

Non, certainement pas ! D'autres choix sont possibles. Ce gouvernement cherche à équilibrer son budget, à faire des économies, eh bien nous avons des propositions. Par exemple, la suppression des aides publiques et des niches fiscales aux entreprises multinationales. Pour Alternative Mutualiste, il faut défendre une politique fiscale plus juste, sélective, qui permettra aussi de financer notre protection sociale et nos services publics. Nous proposons aussi de restaurer l'ISF, de taxer les dividendes et les revenus financiers au même niveau que nos salaires, d'accentuer la lutte contre les fraudeurs fiscaux, et de taxer à la source les bénéfices des multinationales.

Ces choix, ces propositions, Alternative Mutualiste doit les partager. C'est pourquoi l'université d'été dans un lieu si emblématique de la République est un moment clé. C'est dans ce style d'assemblée que les idées fusent, celles qui redonnent de l'espoir, celles qui résistent et qui refusent la résignation. Le mouvement mutualiste porte en lui le pacifisme et l'humanisme, et c'est bien sur ces valeurs que nous voulons lutter.

RENDEZ-VOUS AUX 24H DE L'UNAM / LE 14 NOVEMBRE À PARTIR DE 12H

Forum de la fiscalité

L'évasion fiscale de France est évaluée entre 80 et 100 milliards d'euros.

Programme :

- Forum sur la fiscalité (Évasion fiscale, inégalités, justice, redistribution)
- L'eau, quel avenir pour une politique de distribution juste et raisonnée (privée, publique, comment s'accorder ?)
- Cuba, l'exemplarité d'un système de soin non-marchand.

Intervenants :

- Monique Pinçon Charlot, sociologue
 - Renauld Van Ruymbeke, ancien juge aux affaires financières
 - Frédéric Boccara, économiste
 - Eric Bocquet, sénateur
 - Salim Iamrarni, maître de conférence HDR sur le système de soin à Cuba.
- Participation de André Chassigne, sénateur (PCF) spécialiste de Cuba.
Animé par Francis Balay, président d'Alternative Mutualiste.



24H DE L'UNAM À ARC-ET-SENANS, AUX SALINES ROYALES

■ MUTUELLE DE FRANCE UNIE / LOIRE

La mutuelle fête l'été

Invités, buffet et tirage au sort pour gagner une semaine de vacances : la fête d'été de la Mutuelle de France Unie s'est déroulée le 6 juillet à l'agence de Montreynaud, quartier dynamique de Saint-Étienne. Un moment d'échange et de convivialité.

Adhérents, prospects, partenaires, associations, politiques et administrateurs de la section ont été nombreux à répondre présent : plus de 60 participants de tous horizons se sont rencontrés afin de créer de nouveaux contacts et de travailler ensemble. Jean-Jacques Verchay, président de la Mutuelle de France Unie, et

Frédéric Weber, directeur développement, nous ont fait l'honneur de leur participation. C'est autour d'un buffet convivial et festif que tous ont échangé et manifesté leur engagement mutuel. Notons que les deux agences de Saint-Étienne (l'agence Bellevue et l'agence Montreynaud) ont tenu leur permanence pendant tout l'été.



Entourée d'Antoine Chatagnon à gauche et Aurore Le Roy à droite, Mme Perrin est la gagnante de la loterie de la fête de l'été.

Pour finir a eu lieu le tirage au sort avec un superbe lot : un séjour en location d'une semaine pour 4 personnes, dont l'heureuse gagnante est Mme Christiane Perrin.

TEA TIME !

La rentrée à Montreynaud

C'est de 15 heures à 17 heures, heure du thé (tea time), qu'une quinzaine d'adhérents ont pu participer à une mini-conférence et des échanges sur le système de santé en France, autour de notre traditionnelle dégustation de thés aux diverses saveurs du monde entier.

Pour la 5^e édition du Tea Time, la section Rhône-Loire et son équipe a le plaisir de vous présenter l'édition spéciale rentrée à l'agence de Saint-Étienne Montreynaud. Le sujet de ces échanges a été vivement demandé par les adhérents et mis en place par nos soins.

Le thème était donc : « Mieux comprendre le système de santé en France ». Cette mini-conférence nous a permis d'obtenir trois rendez-vous autour de la santé, qui ont été programmés directement en agence Montreynaud grâce à Sahra Yahi. Encore bravo à l'équipe Rhône Loire



(Anne-Marie Perbet, Karima Hamidi, Sahra Yahi), et merci aux administrateurs qui nous accompagnent dans l'organisation de toutes ces journées conviviales et instructives. Pour nous rejoindre, rendez-vous tous les premiers mardi du mois de 15 heures à 17 heures, sur inscription uniquement.

Pour s'inscrire :

Par mail : mfu42@mutuelledefranceunie.fr

Par téléphone : 04 77 59 57 20

Une réunion sur les régimes obligatoires des travailleurs indépendants

Souvent isolés et mal informés, les travailleurs indépendants sont ils au fait des couvertures de leurs régimes obligatoires santé et prévoyance ? « La réunion d'information collective du jeudi 9 novembre, à 18h30, organisée par la Mutuelle de France Unie, a pour but de répondre aux interrogations souvent inquiètes des TNS, eux aussi très concernés par la nouvelle réforme des retraites, et l'évolution de leur couverture sociale » indique Aurore Leroy, directrice régionale Loire/Rhône de la MFU.

Le jeudi 9 novembre à 18h30 à l'agence de la Mutuelle de France Unie, Saint-Étienne Bellevue, 3 rue Robespierre.

■ UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

ZAC, les lunettes reconditionnées

Saviez-vous que plus de 100 millions de paires de lunettes se cachent dans les tiroirs des Français ? Et savez-vous que vous pouvez leur offrir une nouvelle vie ?

Vous pouvez en effet désormais rapporter vos anciennes paires de lunettes dans les magasins Écouter Voir et les déposer dans l'urne de collecte. Écouter Voir est désormais le premier réseau national à proposer un partenariat avec "Les lunettes de ZAC", qui donne une seconde

vie à ces lunettes délaissées. Le reconditionnement permet de réduire l'impact environnemental de la fabrication en la diminuant. Depuis 2019, plus de 86 000 montures ont déjà été sauvées ! Les montures récoltées sont contrôlées puis décontaminées, nettoyées et réparées, ce qui garantit une bonne qualité et une bonne rentabilité. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver une sélection de lunettes de soleil reconditionnées dans certains magasins Écouter Voir, au prix de 69 euros.



LA GRANDE COLLECTE / LISTE DES MAGASINS PARTICIPANTS

Angers
17, rue Leneveu,
49100 Angers

Vesoul
8, boulevard Des Alliés,
70000 Vesoul

Soyaux
4, chemin Fregeneuil,
16800 Soyaux

Reims
11, rue des Élus,
51100 Reims

Nantes
25, passage Pommeraye,
44000 Nantes

Sables d'Olonne
3, place du Poilu de France,
85100 Les Sables d'Olonne

La Seyne-sur-Mer
150, chemin de La Capellane
83500 La Seyne-sur-Mer

Honfleur
Avenue de Normandie,
14600 Honfleur

Flers
69, rue du Bon Marché,
61100 Flers

Aix-les-Bains
36, Rue du Casino,
73100 Aix-les-Bains

Lyon 02
3, rue du Président Carnot,
69002 Lyon

Nice
5, rue Alfred Mortier,
06000 Nice

Paris
212, rue des Pyrénées,
75020 Paris

Roncq
4, Rue Pierre Antoine
Delahousse,
59223 Roncq

ÉCOUTER VOIR
Optique & Accessoires



■ UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Écouter Voir Optique Mutualiste Cluses a déménagé à Scionzier !

Le 2 octobre, votre magasin Écouter Voir Cluses "La Sardagne" a été transféré à Scionzier, de l'autre côté de l'Arve, à proximité d'un grand parking gratuit pour faciliter votre accès.

Dans ces nouveaux espaces, plus grands, Marie-Line et Romain pourront mieux accueillir les clients mutualistes qui y découvriront notre nouveau concept et les nouvelles collections créées pour offrir le plus

de choix possible. En plus d'examen visuels gratuits (non-médicaux et sur rendez-vous), les clients pourront bientôt bénéficier d'une offre optique et audition complète, avec la création d'un centre d'audition à la même adresse. À bientôt dans notre nouveau magasin ! Un grand parking gratuit vous en facilite l'accès !

55, avenue du Mont-Blanc / 74950 Scionzier

Des lunettes "Origine France Garantie"

Pour le dernier trimestre 2023 et pour fêter la rentrée, Écouter Voir vous propose une offre à ne pas rater.

Pour la rentrée 2023, achetez une monture de lunettes « Origine France Garantie », avec jusqu'à 60 euros de réduction ! En tant qu'enseigne mutualiste, Écouter Voir s'engage socialement et environnementalement en développant ses propres marques "Origine France Garantie (OGF)" : Juste et Oxo, fabriquées dans l'Ain et le Jura, dans des maté-

riaux respectueux de l'environnement. Les montures sont faites en bio-acétate, composé de fibres de coton et de métal recyclé pour Juste, et en Greenfib (bois, ricin et talc) pour Oxo. Ces deux marques proposent à elles seules plus de 70 modèles, de quoi faire votre choix !

Les verres sont fournis par Hoya, qui est également labellisé OGF depuis 2014, en améliorant l'économie locale.

Écouter Voir lance aussi sa première collection en commun avec IKKS, 100% acétate et OFG, et fabriquée dans l'Ain également.



La proximité d'un réseau de soins pour les adhérents !

RÉSEAU DE SOINS : HAUTE-SAVOIE - AIN - RHÔNE

RÉSEAU OPTIQUE : ÉCOUTER VOIR OPTICIENS MUTUALISTES

Annecy : 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 00
Annemasse : 51, avenue de la Gare	04 50 38 51 45
Cluses : 2, avenue des Lacs, la Sardagne	04 50 98 44 28
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 11
Rumilly : 46, avenue Gantin	04 50 64 57 21
Sallanches : 95, rue du Mont Joly	04 50 58 00 15
Thonon-les-Bains : place Jules Mercier - Le Concorde	04 50 71 76 31
Ferney-Voltaire : ZA Poterie - 122, chemin de la Poterie	04 50 99 49 30

CENTRES DE SANTÉ

OPHTHALMOLOGIE

Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
---	----------------

ORTHODONTIE

Annecy : 3, route du Périmètre	04 50 27 56 45
Annemasse : 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 75 24
Rumilly : 13, place de la Manufacture	04 50 64 53 22

IMPLANTOLOGIE

Annemasse : 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Thonon-les-Bains : 8, avenue du Général de Gaulle	04 50 26 64 40

DENTAIRE

Annecy : 5-7, rue de la Gare	04 50 45 20 47
Annecy-le-Vieux : 18, chemin des Cloches	04 50 23 90 80
Annemasse : 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Faverges : 45, rue Victor Hugo	04 50 05 23 68
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Rumilly : 46, avenue Gantin	04 50 64 53 22
Sallanches : 95, rue du Mont Joly	04 50 47 93 94
Thonon-les-Bains : Le Don Bosco - 8, av. du Général de Gaulle	04 50 26 64 40
Lyon 6^e : 80, rue d'Inkermann	04 72 35 02 13

ÉCOUTER VOIR AUDITION MUTUALISTE

Annecy : 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 09
Annemasse : 51, avenue de la Gare	04 50 38 99 00
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 71 62
Rumilly : 46, avenue Gantin	04 50 64 52 23
Sallanches : 31, rue du Mont-Joly	04 50 58 44 60
Thonon-les-Bains : 3, rue de l'Hôtel Dieu	04 50 26 76 11

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Bons-en-Chablais : 134, avenue du Jura - Immeuble Altéo	04 50 36 16 68
--	----------------

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 94 79
Douvaine : 1, rue du Champ de Place	04 50 94 00 43

RÉSEAU DE SOINS : LOIRE

CENTRES OPTIQUES

Feurs : 2, rue Philibert Mottin	04 77 26 30 78
Montbrison : 36, boulevard Lachèze	04 77 58 56 86
Rive de Gier : 35, rue Jules Guesde	04 77 93 42 12
Roanne : 14, rue Roger Salengro	04 77 72 97 66
Saint-Étienne : 1, place Waldeck Rousseau	04 77 41 11 70
Saint-Romain-Le-Puy : 6, place de l'Hôtel de Ville	04 77 96 23 01

CENTRES DENTAIRES

Boën : 44, rue de la Chauz	04 77 97 37 37
Mably : rue Beaumarchais	04 77 70 46 46
Roanne : 14, rue Roger Salengro	04 77 72 43 77
Saint-Étienne : 70, rue des Acières	04 77 93 53 50
Savignieux (Pôle Santé) : 5, bis rue de Lyon	04 77 58 73 03

CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE

Roanne : 14, rue Roger Salengro	04 77 72 01 31
--	----------------

RÉSEAU DE SOINS : DRÔME - ARDÈCHE

CENTRES OPTIQUES

Annonay : 15, place des Cordeliers	04 75 33 01 00
Aubenas : 18, boulevard Pasteur	04 75 35 09 10
Le Teil : 29, rue République	04 75 49 09 35
Romans-sur-Isère : 57, place Jean Jaurès	04 75 05 30 25
Tournon-sur-Rhône : 18, avenue Maréchal Foch	04 75 07 17 13
Valence : 30, avenue Victor Hugo	04 75 41 28 98

CENTRES DENTAIRES

Pierrelatte : 6, avenue de la Gare	04 75 01 61 80
Tournon-sur-Rhône : 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Cheyrolard : 30, rue de la République	04 75 64 30 11
Le Teil : 29, rue République	04 75 00 19 10
Tournon-sur-Rhône : 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SANTÉ

Romans-sur-Isère : 3, rue du Puy	04 75 02 26 82
Romans-sur-Isère : avenue du Maquis	04 75 70 29 59

NOS P'TITES ÉTOILES

Mettre des étoiles dans les yeux des enfants

L'association crée des « instants de vie » pour les enfants malades, quelle que soit leur pathologie, ou en situation de handicap et pour leur famille en Haute-Savoie.

Se fabriquer des souvenirs, Arnold Bruguière sait à quel point cela n'a pas de prix. Son fils Yanis a été emporté par un cancer des os mais, pendant les mois de rémission où ils l'ont cru sorti d'affaire, les membres de la famille ont fait plein de choses ensemble. « Nous avons créé l'association avec ma femme en 2015, d'abord pour aider les petites associations comme celles que nous avons côtoyées. À partir de 2018, après la rencontre avec Eliot

Nochez, un parachutiste acrobatique désireux de donner du sens à sa passion, on a imaginé qu'on pourrait faire voler les enfants. »

Des moments magiques, voire thérapeutiques

Ainsi, tous les mercredis, « Nos étoiles volantes » organisent des vols. Des conventions avec des hôpitaux, des écoles ont été passées. L'association fait voler aussi des enfants autistes. « C'est

un moment magique pour eux. Avec le staff, avec le pilote, quelque chose se crée. Et il y a un aspect thérapeutique : la mise en danger déclenche une prise de confiance. »

L'association a enrichi sa palette d'activités avec de l'équithérapie, du wingsuit en tandem avec Ambroise Serrano, un atelier avec un grand chef. « Nous proposons aussi des séjours de répit pour que les familles retrouvent une vie de famille malmenée par de longs mois d'hospitalisation d'un des enfants. » Et toujours dans l'idée d'apporter du réconfort aux enfants malades, l'association a créé un doudou antistress offert aux urgences. 1 000 exemplaires ont été fabriqués en Savoie et en Haute-Savoie dans des ateliers d'insertion. Un doudou en forme d'étoile bien sûr.



LE FINANCEMENT DE VOLS POUR LES ENFANTS

La MFU s'est associée à l'opération « Nos étoiles volantes » L'association a ainsi pu faire voler plus de 10 familles grâce à l'aide apportée au fonctionnement de ces sessions de vol. « Toute l'année nous sommes en recherche de financement », resitue Arnold Bruguière. « Pour pérenniser l'activité, on a fait l'acquisition de deux voiles, d'un fauteuil de vol et d'une navette neuf places pour transporter les enfants. » « Nos étoiles volantes », c'est aussi un staff de 15 membres bénévoles. L'association est aujourd'hui reconnue dans le monde du parachutisme et est entourée d'une équipe d'ambassadeurs issus des sports extrêmes en montagne.



En savoir +
www.nospititesetoiles.com

ONCO & CO

Main dans la main face au cancer

Association loi 1901, Onco and Co fédère les patients atteints d'un cancer, en traitement ou en rémission, leurs aidants et leurs soignants pour qu'ils organisent, ensemble, des actions pour améliorer leur qualité de vie.

Implantée dans la région du Grand Vichy, l'association propose des soins de support standard, des massages, de la relaxologie, des ateliers de diététique, mais aussi des activités adaptées : deux marches par semaine, des marches ponctuelles, des sessions de jeux de société pour créer des liens entre les générations (le plus jeune membre de l'association a 4 ans et le plus âgé 92 ans). Une à deux fois par an, elle propose une journée de voyage, avec une marche, un repas convivial et une visite. Elle organise également une journée qui s'achève par une soirée dansante, voire dégustée.

nements locaux», explique la présidente de Onco and Co, Sandrine André. L'objectif n'est pas de récolter des fonds mais de se faire connaître. « Le cancer isole. Les actions que nous proposons visent à lutter cela ». Onco and Co compte 190 adhérents, dont environ 70 patients, autant d'aidants et une cinquantaine de soignants. Les intervenants sont des bénévoles.

Des retraités organisent les marches. Des diététiciennes animent trois ou quatre ateliers par an. Une personne propose de la réflexologie plantaire, une autre de la méditation. Le tissu local est engagé pour prêter main-forte.



En savoir +
oncoandco@gmail.com
07 77 30 84 62

Des actions de proximité avec les acteurs locaux

« Nous travaillons avec les établissements de soins de Vichy, de Clermont-Ferrand, de Moulins. L'association est présente avec la Ligue contre le cancer au moment d'Octobre Rose et lors de tous les évé-



LES MARCHES, ÇA MARCHE

Le partenariat entre Onco and Co et Mutuale est né de la volonté commune d'avoir une action préventive : « On sait que maintenir une activité, des relations sociales et une bonne alimentation permet d'avoir une meilleure qualité de tolérance au traitement », explique Sandrine André. « Et c'est aussi un moyen de prévention de la récurrence. » Mutuale accompagne l'association depuis deux ans et a permis par exemple l'organisation d'événements en commun, notamment avec la Ligue contre le cancer : une journée de voyage à Guédelon, des marches comme celles de Saint-Clément. Des initiatives très suivies. « Ça fonctionne très bien », se réjouit Sandrine André.

Comment réparer les dégâts ?



Inondations, tremblements de terre, dégradations : face à ces aléas matériels de plus en plus fréquents, les assurances IARD jouent un rôle de réduction des inégalités pour de nombreux Français qui ne seraient pas en mesure de réparer les dégâts sans ce type de couverture. C'est pourquoi il existe des assurances mutualistes pour couvrir ces risques.

Les sinistres qui peuvent affecter un logement ne manquent pas. En tête des aléas les plus fréquents viennent les dégâts des eaux, désormais suivis de très près par les événements climatiques. Il faut compter aussi avec les cambriolages et les incendies.

Des réparations de plus en plus onéreuses

Obligatoire seulement pour les copropriétaires et les locataires, l'assurance habitation est une dépense dont il peut être tentant de s'affranchir ou d'y souscrire à moindre coût. Mais, en cas de sinistre, il faudra payer non seulement les réparations mais aussi verser des dédommagements aux tiers concernés. Or le coût des travaux ces dernières années a progressé de 7 % en raison de l'envolée des prix des matières premières. Bois de construction et de coffrage, acier, aluminium, fer, PVC, vitrage, plâtre, peinture, colle, carrelage, tuile : le prix de ces matériaux a subi une augmentation de 15 à 25 % en 2022.

L'impact croissant des sinistres liés au climat


Parallèlement, les événements climatiques ont généré sur les 6 premiers mois de l'année 1,4 million de sinistres dont le coût a été estimé à 5,2 milliards d'euros d'indemnisation. Entre 1989 et 2019, l'impact des événements naturels a coûté 74 milliards d'euros. Et les projections ne sont pas meilleures : de 2020 à 2050, ce coût atteindra probablement 143 milliards d'euros, soit une augmentation de 100 % sur 30 ans.

Dans ces projections, les dégâts causés par la sécheresse triplent ; les inondations augmentent de 80 % le préjudice des dommages ; les tempêtes de 46 %. Sans parler des conséquences de la montée des eaux et de la submersion marine...

54 % des logements menacés par la sécheresse

Moins spectaculaire, le deuxième risque climatique après les inondations concerne les fissures dues à la sécheresse sur des sols argileux. Selon le ministère de la Transition écologique, 54 % des logements sont construits sur des zones menacées par le retrait-gonflement des argiles.

Quand la teneur en eau des sols change, des variations importantes de volume et de consistance s'opèrent. Un phénomène que la sécheresse amplifie et qui fait craindre que sa maison s'écroule. De quoi ne pas être rassuré.

 **En savoir +**
www.mas-mutuelle.fr



ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC SALVA PAS OU MAL COUVERT, LA DOUBLE CATASTROPHE

La MAS, Mutuelle d'Assurance Solidaire, a été créée par vos mutuelles pour protéger les adhérents des risques liés à l'habitation, et aussi pour les protéger du risque d'être mal couvert ou mal conseillé et, au final, de devoir faire les frais des dégâts. Explications avec son directeur, Frédéric Salva.

« Si on est mal assuré, les conséquences peuvent être dramatiques » explique Frédéric Salva. « En cas de catastrophe naturelle par exemple, sur un bien à 200 000 euros, on se retrouve vite avec 40 000 euros de travaux. Mais pour que l'assureur les prenne en charge il faut un arrêté ministériel. Parfois, à quelques kilomètres près, votre maison se trouve dans une commune qui n'a pas déclaré l'état de catastrophe naturelle. » Les travaux seront à votre charge. « Mais si votre contrat comprend une clause "Événement climatique", alors vous êtes couvert. » Il faut donc être bien conseillé.

Une assurance habitation accessible à tous et très complète

C'est notamment pour éviter les mauvaises surprises que des mutuelles de proximité ont décidé de créer une mutuelle d'assurance. « Il s'agit de pouvoir protéger les adhérents sur tous les risques de la vie, avec une vision globale, santé, IARD, prévoyance. La MAS est un organisme à but non lucratif qui partage donc l'ADN et les valeurs mutualistes. » Résultat : une offre avec le moins d'exclusion possible et la plus claire possible. « Nous avons un rôle de conseil. Les néo-assureurs qui proposent des contrats à 30 € ne prennent par exemple pas en charge les frais de recherche de fuite, qui coûtent entre 1 000 et 3 000 € et sans lesquels les réparations ne peuvent pas être faites. Avec ce genre de contrat, on est en fait mal assuré. » C'est souvent faute de budget que l'on s'oriente vers du low cost. Les cotisations de l'assurance habitation ont augmenté ces dernières années en raison des coûts des matériaux et de la fréquence des catastrophes naturelles. La MAS, elle, n'a pas changé ses tarifs depuis 3 ans. « Même sur nos offres de base, nous avons des garanties plus concurrentielles, et plus couvrantes. Nous ne prenons pas de frais en cas de paiement mensuel. Notre objectif est que l'assurance habitation puisse être accessible à tous. » La MAS offre par exemple la première année d'assurance pour les personnes qui viennent d'acheter un bien. Sur le podium des 3 meilleurs sur les 10 acteurs du marché, la MAS est distribuée dans vos agences ou en ligne.

MÉDECIN DU SPORT

Le garant d'une pratique équilibrée

Le médecin du sport s'intéresse aux aspects médicaux liés à la pratique du sport : prévention, diagnostic, traitement et conseil pour retrouver ou maintenir la condition des sportifs en devenir, aguerris ou dilettantes. Pour que cela fasse plus de bien que de mal. Explications avec Anaïs Verbrugge Fuselier, médecin du sport.



Blessures, muscles, tendons, ligaments : le médecin du sport est spécialisé dans la traumatologie, hors chirurgie, et la prévention des risques liés à la pratique sportive. Le médecin peut travailler avec les chirurgiens et suivre la phase post-opératoire. Il peut se centrer sur la rééducation et les douleurs liées à un problème fonctionnel. Il peut se spécialiser dans la prévention et l'accompagnement à la performance chez les sportifs.

De l'impact du sport sur la santé

Ce qui différencie le médecin du sport, c'est la prise en compte dans la vie quotidienne et professionnelle de la personne de la pratique sportive ou de son arrêt. « Souvent on leur dit d'arrêter, de se reposer sans prise en charge thérapeutique » explique Anaïs Verbrugge Fuselier, médecin du sport à Grenoble. « Quand on arrête, on se désadapte et à la reprise, avec l'énergie de la frustration, on se blesse à nouveau. »

Le rôle de conseil et de prévention du médecin du



sport est plus important qu'on le pense. « J'ai un patient qui court 7 jours sur 7 : je lui conseille de diversifier le chaussage et les sports, en faisant du vélo, de la natation, car on sait que certaines blessures sont liées à la répétition. Une étude de l'OMS a montré qu'il faut diversifier un maximum les pratiques pour que le sport ne soit pas pathologique. »

Diversifier les pratiques

Un meilleur équilibre anatomique est obtenu quand on ne sollicite pas toujours les mêmes muscles. « On met très vite les jeunes dans un seul sport. Ceux qui sortent du lot sont ceux qui n'ont pas été blessés. Je conseille aux jeunes de faire des stages multisports l'été. »

Cette approche existe d'ailleurs dans l'enseignement scolaire, où les jeunes découvrent différentes disciplines. « En France, nous sommes plutôt bien lotis, même si l'éducation physique devrait être mieux valorisée. Et l'école permet de découvrir le dépassement de soi. » Elle donne aussi envie à de nombreux enfants de poursuivre hors de l'école.

Quand faut-il consulter ?

Le commencement d'une activité - Si une attestation n'est pas demandée par le club, il est néanmoins préférable de consulter. Cette visite médicale est l'occasion de repérer un point de vigilance, voire une pathologie. « J'ai reçu une ado de 15 ans qui n'avait donc pas consulté de médecin depuis longtemps car jamais malade. Or elle a une scoliose énorme que personne n'avait vue. Rares sont les consultations dont il ne ressort rien. » Pour les seniors, un petit check-up cardiaque permet d'aborder la pratique sans appréhension.

La pratique intensive - à partir d'une certaine intensité de pratique, il faut consulter. Avec l'essor de la course à pied, de plus en plus de Français courent 4 ou 5 fois par semaine. « Plus de 8 heures par semaine, quand on a une vie de famille, un travail, c'est beaucoup ». Le médecin du sport peut repérer des erreurs d'entraînement qui risquent d'occasionner des blessures.

La blessure et la douleur - et bien sûr en cas d'entorses, fractures et toute douleur pendant ou après une séance de sport.

PARCOURS ET REPÈRES

Diplôme : Parcours de médecin généraliste (9 ans), puis un Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaire (DESC) ou une Capacité de médecine et biologie du sport. Il existe aussi des Diplômes Universitaires spécialisés (traumatologie d'urgence, cardiologie du sport...)

Nombres de praticiens concernés : entre 8 000 et 8 500 médecins du sport, et entre 400 et 500 exercent exclusivement cette fonction.

Salaire : 3 100 € en début de carrière.

Secteur : Les médecins du sport peuvent exercer en cabinet. Ils ont souvent le statut de vacataire et exercent, le plus souvent à temps partiel, dans des centres médico-sportifs des associations ou fédérations sportives.

UNE FÉMINISATION DE LA PROFESSION QUI PROFITE AUX FEMMES... ET AUX HOMMES

Pour un médecin du sport, aborder la fuite urinaire à l'effort ou l'impact du cycle menstruel sur les performances n'est pas évident. Ces sujets sont mieux pris en compte car il y a plus de femmes médecins du sport. Aujourd'hui, on adapte la contraception en fonction du sport pratiqué ; on surveille la grossesse des sportives, etc. Cette levée de tabou profite aussi aux hommes. « Quand je vérifie l'aptitude au sport, je demande toujours aux hommes de plus de 45 ans s'ils ont des troubles de l'érection car c'est un facteur prédictif de maladie cardio-vasculaire et, dans ce cas, je les envoie vers un cardiologue » explique Anaïs Fuselier.

Hausse des cas de cancers...

En 30 ans, le nombre des cas de cancers a doublé, selon l'étude nationale menée par Santé Publique France et l'Institut national du cancer (INCa). On compte 433 000 nouveaux cas en 2023.

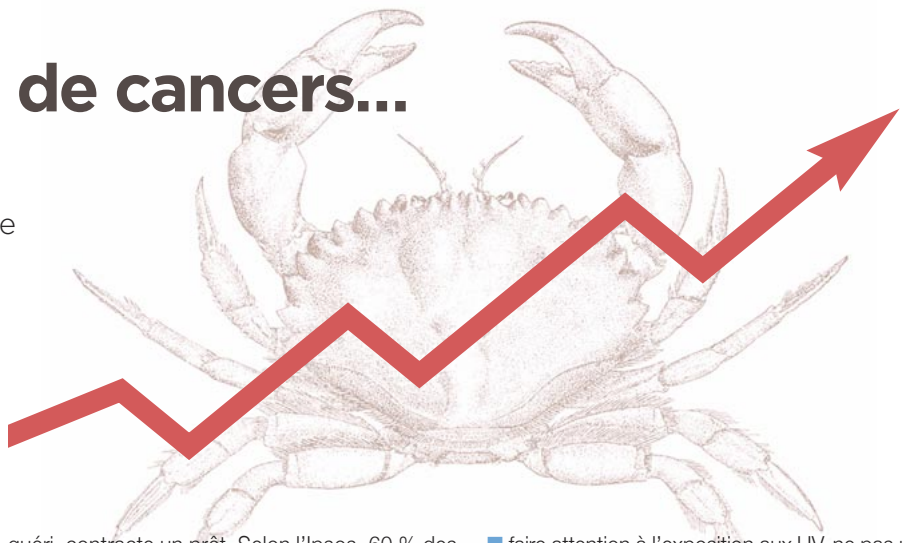
Derrière ces chiffres effarants, une réalité s'impose pour lutter contre la maladie: le dépistage précoce dans un système médical donnant à tous un accès aux soins rapide et égalitaire. En somme, ce que ne cessent de clamer le mouvement mutualiste et leurs adhérents.

Des chiffres sans controverse

Le «Panorama des Cancers en France», dans une longue litanie de chiffres, dissèque 19 cancers. 57 % des cancers touchent les hommes, 43 % les femmes. La maladie reste première cause de décès en France. L'augmentation des cas de cancers depuis 1990 représente 98 % chez les hommes et 104 % chez les femmes. Les trois cancers les plus courants sont, dans l'ordre, les cancers du sein, de la prostate et du poumon. Les cancers ayant le meilleur taux de survie sont le cancer de la prostate, de la peau (mélanome cutané) et du sein; à l'inverse, ceux avec les chances de survie les moins élevées sont ceux du système nerveux central, du poumon et du foie.

Le cancer, un bouleversement social...

Être malade du cancer a de nombreuses répercussions, changement d'attitude de l'entourage, discriminations, rétrogradation, et que dire de l'attitude des banques lorsque le malade, même



guéri, contracte un prêt. Selon l'Ipsos, 60 % des personnes guéries d'un cancer gardent des conséquences longtemps après la fin des traitements: problèmes financiers, difficultés de retour à l'emploi et 62,5 % ont des séquelles physiques 5 ans après leur diagnostic (effets secondaires des chimiothérapies comme l'ostéoporose, une fatigue chronique).

... Pourtant évitable

Selon le Code européen contre le cancer, 40 % des cancers pourraient être évités. Sont en cause certaines habitudes liées au mode de vie actuel: sédentarité, emploi statique, surpoids, tabagisme, consommation d'alcool, environnement...

Ces facteurs d'augmentation du risque peuvent être évités en suivant les conseils du Code européen contre le cancer:

- ne pas fumer;
- garder un poids de forme;
- avoir une activité physique quotidienne;
- avoir une alimentation saine;
- ne pas boire d'alcool (ou limiter sa consommation);

- faire attention à l'exposition aux UV, ne pas utiliser d'appareils de bronzage;
- pour les femmes: allaiter si possible, limiter les traitements hormonaux pour la ménopause;
- faire vacciner les enfants: hépatite B et papillomavirus;
- faire des dépistages réguliers pour certains cancers (sein, col de l'utérus, colorectal, peau).

Des reports voire les refus de soin ont été imputés au Covid. Mais surtout nous assistons à l'écroulement du système hospitalier, à l'allongement des délais de consultations de spécialistes, aux conséquences de décennies de désertification médicale et de la libéralisation de la médecine.

Afin de soigner et dépister les cancers le plus tôt possible, et ainsi assurer un taux de survie plus élevé, l'accent doit être mis sur le dépistage systématique, des fumeurs par exemple (81,5 % se déclarent favorables à un dépistage), ainsi que sur la recherche.

En savoir +
"Panorama des Cancers en France"
téléchargeable sur e-cancer.fr



LE COUP DE GUEULE DE PIERRE ZILBER / RESPONSABLE MUTUALISTE À MUTUELLE AUVERGNE

IL FAUT PRENDRE EN COMPTE LES ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX!

Pourquoi devrions-nous considérer cette maladie uniquement sous l'angle de la biologie, et non comme une véritable question de santé publique, englobant à la fois les dimensions économiques, politiques et sociales? Une étude récente de Santé publique France montre qu'en 2022 la prévalence du tabagisme est d'autant plus élevée que le niveau de diplôme est faible. Le pourcentage de fumeurs quotidiens a continué d'augmenter chez les Français à faibles revenus alors qu'il diminue chez les Français à haut niveau de revenus. Il est nettement plus élevé parmi les personnes au chômage (42,3 %), que parmi les actifs occupés (26,1 %) ou les étudiants (19,1 %).

Que dire des aliments ultra-transformés de l'industrie agroalimentaire, dont les prix de vente sont inversement proportionnels à leur apport énergétique et qui sont bourrés de produits chimiques dangereux pour la santé? Diverses études montrent qu'ils sont davantage consommés par les foyers défavorisés, tandis que ceux socialement aisés se tournent vers les fruits et les légumes bruts, plus chers. Même constat dans le régime alimentaire des personnes non diplômées par rapport à celles ayant fait plus de 3 ans d'études supérieures. Le lien entre revenus, situation sociale, éducation et facteur de risques de survenance du cancer est connu depuis longtemps. Pourquoi n'avoir pas pris le problème à bras-le-corps?

Peut-être au nom de la prospérité économique et la croissance? Selon Challenges, les 500 plus grandes fortunes de France cumulent la somme incroyable de 1 170 milliards d'euros en 2023, un record! C'est 45 % de toute la richesse produite dans notre pays! (C'était 10 % en 2000). Dans le même temps, selon l'Insee, 9,2 millions de personnes, soit près de 15 % de la population française, sont considérées comme pauvres et leur nombre ne cesse d'augmenter...

Alors on pourra toujours faire de belles études, mais sans une politique radicalement différente, sans prendre réellement en compte les aspects économiques et sociaux relatifs à notre santé, notre pays se privera d'un levier efficace pour lutter contre le cancer.

Qui sont ceux qui entendent des voix ?

Avez-vous déjà croisé quelqu'un qui entend des voix ? C'est bien possible car on estime à entre 10 et 15 % le nombre de personnes qui vivent ou ont vécu des hallucinations au cours de leur vie. Parmi ces hallucinations, les voix. Qui sont ceux qui en entendent ? Quel est ce phénomène ? Bonne Santé Mutualiste a enquêté.

Q Quand on entend des voix, on est stigmatisé, relégué au rang de malades mentaux. Or, entendre des voix n'est pas nécessairement synonyme de psychoses : seules 25 % des personnes qui entendent des voix ont des troubles psychotiques. Le fait d'entendre des voix entre dans la famille des hallucinations, c'est-à-dire de la perception d'un phénomène qui n'est pas réel.

Que disent ces voix ?

Ce qu'entendent les personnes concernées peut être très varié : la voix peut leur être inconnue, connue et cela peut même être leur propre voix. Ce qui est entendu peut aller d'un simple son à une phrase complexe. Les paroles entendues dépendent de ce que ressent la personne : « *tu es un incapable* », si la personne se dévalorise ; « *tu es le meilleur* », si la personne a une haute estime d'elle-même. Nous pouvons rapprocher ces voix de ce qui s'appelle la "pensée intrusive", des pensées qui reviennent en boucle dans l'esprit.

Les raisons de l'entente de voix

Entendre des voix peut être un phénomène passager à la suite d'un traumatisme comme un deuil, un accident, une agression... Il s'agit d'un mécanisme de défense du cerveau qui met en place un dialogue intérieur pour se rassurer. C'est le cas de 70 à 90 % des entendeurs de voix.

« *On s'est aperçu que l'entente des voix concernait une proportion importante de la population, explique le psychiatre Charles Bonsack, et que les hallucinations pouvaient survenir chez n'importe qui dans des conditions extrêmes, comme le manque d'oxygène, par exemple.* »

Entendre des voix peut aussi être symptomatique d'une maladie, comme un dysfonctionnement neurologique (maladie de Parkinson, épilepsie...), une dépression profonde, un problème métabolique (diabète non stable), un AVC ou des migraines avec aura. Le phénomène peut également être causé par une forte déshydratation, par la prise de certaines drogues et médicaments, ou par un traumatisme crânien.



Que faire ?

Si les voix ne sont ni persistantes ni gênantes, alors il n'y a pas besoin d'intervenir. Dans le cas inverse, il faut consulter un médecin pour dépister une cause physique avant d'envisager une psychothérapie voire un traitement médicamenteux. Certains antidépresseurs diminuent l'anxiété et régulent l'humeur, deux facteurs principaux qui conduisent à entendre des voix. Pour gérer la situation sans médicaments, le plus intéressant reste la TCC (thérapie comportementale et cognitive) et les techniques de gestion du stress, qui permettent de travailler sur l'affirmation de soi et la gestion des émotions.

JEANNE D'ARC, ENTEDEUSE DE VOIX

Les voix qu'entendait Jeanne d'Arc pourraient être les symptômes d'une épilepsie temporale, trouble se caractérisant par des crises courtes d'environ une minute. D'autres chercheurs ont émis l'hypothèse d'une schizophrénie paranoïde. Psychosée ou simple entendeuse de voix, elle était en tous cas victime d'hallucinations auditives.

L'EXPÉRIENCE DE PAVLOV

A chaque présentation d'une image de damier, les participants d'une expérience devaient appuyer sur un bouton s'ils entendaient un son. Parfois le damier était montré sans le son. Or de nombreux participants ont signalé l'entendre. Un son qu'ils entendent réellement, comme le montrent les IRM faites durant le test : les mêmes zones du cerveau s'allument, qu'ils entendent le son ou croient l'entendre. L'expérience montre que l'on peut entendre un son parce qu'on veut ou s'attend à l'entendre. Si on s'attend à des remontrances, cela peut déclencher des hallucinations auditives.

Polluants éternels, un des pires scandales sanitaires

Les polluants éternels ou “PFAS” constituent une famille de plus de 4700 molécules chimiques produites par l’homme. Présents partout en raison de leurs propriétés intéressantes pour les industriels, ces polluants qui ne se dissolvent pas ont un impact sur la santé : cancers, infertilité, cholestérol. Ils sont suspectés d’être coresponsables de nombreux décès. Une proposition de loi a été déposée, demandant leur interdiction et le contrôle dans l’eau potable.

Les polluants éternels sont des molécules chimiques de la famille des substances per- et polyfluoroalkylées, obtenus par synthèse chimique : c’est une création purement humaine, qui n’existe pas à l’état naturel. Ils sont hydrofuges (imperméables), anti-gras, et supportant les chaleurs intenses, l’acidité, la lumière ou encore la dégradation par les microbes et dans l’environnement. Conséquence : les PFAS persistent des centaines, voire des milliers d’années, et toutes leurs propriétés les rendent très attirants aux yeux des industriels. On en retrouve des traces longtemps et partout.

Des substances mal connues aux effets néanmoins avérés

Commercialisés dans les années 1940, ces polluants sont étudiés seulement depuis une vingtaine d’années. Les connaissances sont donc jugées insuffisantes, mais le peu d’études menées montre des effets avérés et néfastes sur la santé : diabète, cancers (notamment de la thyroïde), obésité, problèmes hépatiques ou encore perturbations endocriniennes menant à la stérilité ou à des risques pour les femmes enceintes et leur bébé. Il n’y a actuellement pas de solution pour détruire ces polluants éternels. Aussi les priorités à court terme sont d’améliorer les connaissances sur le sujet, d’adapter les outils de surveillance des molécules, de faire évoluer la réglementation et enfin d’informer les acteurs en contact avec ces substances.

Un activiste anti-PFAS lanceur d’alerte

Nicolas Thierry, député Europe Écologie Les Verts, a rapidement pris position au sujet. En mars

232 sites industriels fabriquent des plastiques contaminés (peinture, vernis, textile imperméable...).

2 100 “hot spots”, sites de contamination où le niveau relevé de PFAS est dangereux pour la santé.

17 000 sites de contamination avérée par prélèvements dans l’eau, les sols et les organismes vivants.



2023, il force la main au gouvernement pour que soit publié un rapport sur la contamination des PFAS en France, rapport que le gouvernement avait en sa possession depuis plusieurs mois et qui révèle le retard important de la France sur la réglementation de ces substances. En juin 2023, Nicolas Thierry mène une opération « choc » : 14 députés dont lui-même font analyser leurs cheveux pour trouver l’éventuelle présence des PFAS. Résultat : tous sont contaminés.

Les mesures mises en place

Le règlement européen REACH vise à supprimer les substances les plus dangereuses, et certains des PFAS ont déjà été ciblés et restreints. Il existe

également le règlement POP, issu de la convention de Stockholm, qui interdit certains PFAS. Les deux articles principaux visent à interdire l’importation, la fabrication et la mise à disposition d’emballages alimentaires qui contiendraient du PFAS en France. Ils imposent également des valeurs limites de rejet dans le milieu naturel. En France, le plan d’action PFAS 2023-2027 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires vise à renforcer la protection des Français et de l’environnement contre les risques liés à ces substances mais ce plan est conditionné à un long processus décisionnel européen, alors que chaque mois d’inaction compte. Un projet de loi a donc été déposé en avril prévoyant d’en interdire la fabrication, l’importation, l’exportation et la mise sur le marché.



DANS TOUTES LES CUISINES, LE TÉFLON...

C’est en 1938 que l’entreprise DuPont de Nemours dépose la marque Teflon. C’est un revêtement en plastique avec la particularité d’être antiadhésif. Il est utilisé dans le textile, dans les cigarettes électroniques ou dans les poêles et ustensiles de cuisine. Il présente un risque s’il est chauffé au-delà de 260 °C, seuil à partir duquel il se décompose et relâche un perfluoré hautement toxique et cancérigène, le PFOA. Autre cause très courante, l’utilisation d’un ustensile de cuisine métallique rayant et entamant l’adhésif est formellement déconseillé. Le PFOA est interdit à la fabrication et à la mise sur le marché dans l’Union européenne depuis le 4 juillet 2020. Autant dire que nous en avons encore tous chez nous.

En savoir plus : Dark Waters, film de 2019 par Todd Haynes

Pour une jeunesse sportive

On dit souvent que les ados ne bougent pas assez, cloîtrés dans leur chambre devant des jeux vidéo, mais les compétitions de sport s'exercent grâce à une jeunesse très dynamique. Beaucoup aspirent même à en faire leur métier, sans pour autant passer par les sport-études : "athlète" est dans le top 10 des métiers rêvés des enfants !



Si les jeux vidéo sont le passe-temps préféré de près de 46 % des jeunes de 12 à 15 ans, le sport n'est, heureusement, pas en reste : 32 % des jeunes citent cette activité comme leur favorite. Ils en font en majorité pour le plaisir (52 %). Les deux tiers des personnes de plus de 15 ans pratiquent une activité sportive régulière : 46 % des 15-29 ans ont une activité physique ou sportive plus d'une fois par semaine. Ce chiffre recule ensuite avec l'âge, à 39 % chez les 30-49 ans. Finalement, les adolescents font plus de sport que leurs aînés... De plus, les compétitions sont plus accessibles aux jeunes, car les adultes doivent en général concilier sport et vie professionnelle.

L'école, pas toujours vecteur de passion sportive

Plus de la moitié des enfants (55 %) disent ne pas aimer le sport à l'école. En effet, les sports les plus prisés par les jeunes sont le football, la natation, le vélo, ou encore le footing, mais, selon les moyens et la localisation de l'établissement, la variété des activités proposées est restreinte. Par exemple, un lycée basé près des montagnes proposera des activités comme du ski ou de la marche en raquette. Ce n'est pas le cas dans les plaines. Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, les professeurs sont appelés à sensibiliser leurs élèves autour de cet événement.

Mais seuls 33 % des jeunes se disent intéressés par les informations sportives.

Le sport, c'est mutuel

On peut regretter que l'école ne crée pas plus d'émules. Car pratiquer une activité physique tout au long de sa vie permet de fortifier le cœur et les poumons, de conserver un poids de forme, de réduire les risques de maladies cardio-vasculaires et certains cancers. Elle entretient également l'esprit : le sport favorise une meilleure estime et confiance en soi, et permet de diminuer ou de mieux gérer le stress et l'anxiété. De plus, certains sports, comme les sports collectifs, promeuvent des valeurs de travail en équipe, de fair-play, de cohésion... et facilitent la création de liens sociaux et l'effacement des inégalités. Qu'elle soit collective ou individuelle, il ressort de la pratique sportive des valeurs solidaires et mutualistes : les résultats et records d'un sportif sont le fruit de l'effort commun des codisciplinaires, du staff et de l'entourage !

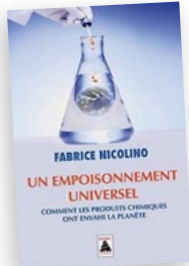
2024, C'EST L'ANNÉE DES JO EN FRANCE

Quoi qu'on en dise, les Jeux Olympiques sont le summum de la compétition sportive. C'est le seul événement mondial qui réunit autant de sportifs dans autant de disciplines (400). C'est l'occasion pour les jeunes sportifs de tout niveau de suivre, de supporter, de rêver devant les exploits des athlètes... une émulation collective qui suscitera des vocations.

Un empoisonnement universel, comment les produits chimiques ont envahi la planète

de Fabrice Nicolino

Éditions Babel / 2016 / Poche 10,30€
Comment et pourquoi l'industrie chimique a répandu dans l'eau, dans l'air, dans le sol, dans les aliments plus de 70 millions de molécules chimiques ? Pourquoi des maladies comme le cancer, l'obésité, le diabète, Alzheimer, Parkinson, l'asthme et même l'autisme augmentent-elles toutes ? Que contient l'eau dite potable ? Comment les transnationales ont-elles organisé une désinformation sur cet empoisonnement universel ? Peut-on y échapper ? Une enquête sur l'invasion des produits chimiques dans notre quotidien et notre environnement.



Rugby, mourir fait partie du jeu

de Philippe Chauvin

Éditions du Rocher / 2023 / 19,90€

Un matin, Philippe Chauvin dépose son fils Nicolas, 18 ans, qui va jouer son premier match en catégorie Espoirs du Stade français Paris. Il ne savait pas que ce serait la dernière fois qu'il le verrait en vie. Un plaquage brutal occasionne un arrachement fatal d'une vertèbre cervicale. La même année, quatre jeunes vont mourir des suites d'un choc sur un terrain de rugby. Depuis, Philippe Chauvin se bat pour que les règles, qui prohibent les gestes dangereux, soient réellement appliquées. Ce livre retrace son cheminement, des gradins des stades jusqu'au ministère des Sports.



Les carnets de Rose, Instants d'espoir lumineux

de Serena Davis

Éditions l'Alchimiste / 2023 / 20€

Dans ce recueil, s'élèvent des voix de femmes et d'hommes révélant chacune des ressources insoupçonnées qui pourtant sommeillent en chacun de nous. Sans pudeur ni complexes, 20 héroïnes et héros du quotidien, touchés par le cancer et leurs proches, montrent que ce n'est pas forcément la fin, que cela peut être une renaissance, le début d'un nouveau destin. Loin de les avoir arrêtées, ces épreuves leur ont donné des clés pour voir la vie du bon côté. Ces récits sont plus que des histoires : ils sont de véritables instants d'espoir.



Pour notre **assurance habitation**,
le courant passe avec notre
mutuelle.

Daniel et Pascale



Jusqu'à
**2 mois
offert***
du 02/10 au 31/12

**Les +
Mutuelle**

- + Assistance 24 h/24, 7 j/7
- + Franchise personnalisable
- + Remboursement de votre mobilier en valeur à neuf pendant 5 ans



Réalisez votre devis en agence

Entis - voir conditions en agence. Communication 2023. Document non contractuel.

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°103

GAGNEZ UNE SMARTBOX BIEN-ÊTRE EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner une smartbox bien-être !

1/ Que signifie IARD, dans le monde de l'assurance ?

- Incendies et Assurances des Risques D'inondation
- Inondations, Assurance des Risques Domestiques
- Incendies, Accidents et Risques Divers

2/ Dans quels domaines sont spécialisés les médecins du sport ?

- Oncologie/cancérologie
- Traumatologie et prévention des risques
- Problèmes respiratoires

3/ Quel est le pourcentage de personnes qui entendent des voix ?

- Entre 5 et 10%
- Entre 10 et 15%
- Entre 15 et 25%

4/ Que sont les PFAS ?

- Des polluants non dangereux pour la santé
- Des polluants très rares
- Des polluants dits "éternels" car persistants

5/ Quel est le pourcentage de cancers évitables grâce à une meilleure hygiène de vie ?

- 20%
- 40%
- 60%

Pour participer, retournez le coupon avant le 10 novembre 2023 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles,
39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____